



Compte administratif 2019

Séance du 30/07/2020

Rapport d'analyse

Introduction.

Le compte administratif (CA) est le dernier temps fort de l'année budgétaire. Ce document, pouvant être assimilé au compte de résultats d'une entreprise, retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours d'un exercice comptable.

Ce dernier, qui correspond à une année civile, débute le 1er janvier et s'achève le 31 décembre. Il se prolonge jusqu'au 31 janvier, notamment pour les opérations d'ordre (c'est la période dite de la « journée complémentaire »).

Pour l'année 2019, en lien avec le comptable public, une attention toute particulière a été apportée aux rattachements des charges et des produits à l'exercice, c'est-à-dire à l'imputation sur l'exercice 2019 des dépenses et des recettes engagées, dont le service a été fait avant le 31 décembre mais pour lesquelles la réception des factures n'est intervenue qu'après le 1^{er} janvier.

Le compte administratif permet également de comparer les réalisations budgétaires aux prévisions, de mesurer la santé financière réelle d'une collectivité à un instant donné et de réaliser des études financières rétrospectives.

Dans le contexte d'une situation extrêmement tendue qui caractérise les finances locales depuis plusieurs années, due notamment à la baisse drastique des dotations de l'Etat sur la période 2014-2017 et des incertitudes liées aux conséquences de la réforme de la fiscalité locale (suppression de la taxe d'habitation à compter de 2022), le compte administratif et son analyse prennent d'autant plus d'importance pour préparer l'avenir.

Le présent rapport différenciera le budget principal des budgets annexes et distinguera l'exécution budgétaire de l'exercice 2019 à proprement parler de l'analyse financière rétrospective.

A noter qu'en raison de la crise sanitaire, la date limite du vote des comptes administratifs initialement prévue au 30 juin a été repoussée au 31 juillet.

1- Le budget principal.

La commune vote son budget par nature et par chapitres. Les résultats de l'exécution budgétaire 2019 sont donc présentés en fonction de cette structuration et mettent en relation les prévisions avec les réalisations, en donnant une vision rétrospective pluriannuelle.

1.1-L'exécution budgétaire 2019.

En préambule, il est important de souligner que les résultats du **CA 2019 sont conformes au Compte de gestion**, établi par Monsieur le Receveur municipal.

1.1.1- Vue d'ensemble et résultats.

CA 2019 - vue d'ensemble de la section de fonctionnement				
		Voté 2019	Réalisé 2019	Tx. Réal
DEPENSES	Dépenses totales	18 614 800.00	15 388 508.66	
	Dépenses de l'exercice	18 614 800.00	15 388 508.66	82.67%
	Dépenses réelles y compris imprévues	15 379 700.00	14 240 310.84	92.59%
	Dépenses d'ordre	948 000.00	1 148 197.82	
	Virement à la section d'INV	2 287 100.00	-	
RECETTES	Recettes totales	18 614 800.00	16 718 015.98	
	Recettes de l'exercice	16 606 125.10	16 718 015.98	100.67%
	Recettes réelles	16 214 125.10	16 272 714.09	100.36%
	Recettes d'ordre	392 000.00	445 301.89	
	Résultat de clôture au 31/12/2018	5 008 674.90		
	Affectation du résultat	-3 000 000.00		
	Intégration excédent budget annexe régie cinéma Vox	26 661.23		
	Excédent reporté	2 035 336.13		

Résultat FON 2019	1 329 507.32
Résultat de clôture FON 2019	3 364 843.45

CA 2019 - vue d'ensemble de la section d'investissement				
	Voté 2019	Réalisé 2019	Tx. Réal	
DEPENSES	Dépenses totales	12 313 200.00	6 683 758.20	
	Dépenses de l'exercice	12 313 200.00	6 683 758.20	54.28%
	Dépenses réelles y compris imprévues	11 142 211.89	6 100 062.05	54.75%
	Dépenses d'ordre	532 000.00	583 696.15	
RECETTES	Recettes totales	12 313 200.00	8 930 619.39	72.53%
	Recettes réelles de l'exercice (hors 1068)	5 938 100.00	4 644 027.31	78.21%
	Affectation du résultat (1068)	3 000 000.00	3 000 000.00	
	Recettes réelles y compris 1068	8 938 100.00	7 644 027.31	85.52%
	Recettes d'ordre	1 088 000.00	1 286 592.08	
	Virement de la section de FON	2 287 100.00	-	
	Résultat de clôture au 31/12/2018	-638 988.11		
	Intégration excédents budgets annexes			
	Déficit reporté	-638 988.11	-	

Résultat INV 2019	2 246 861.19
Résultat de clôture INV 2019	1 607 873.08

Le solde de la section de fonctionnement s'établit, au 31/12/2019, à environ **+ 3.364 M €**. Le solde de la section d'investissement est quant à lui d'environ **+1.607 M €**.

L'excédent global de clôture est d'environ **4.972 M €** (pour mémoire, il était de 4.370 M € au CA de 2018, 9.124 M € au CA 2017, 9.998 M € au CA 2016, 11.506 M € au CA 2015, 11.414 M € au CA 2014, de 11.750 M € au CA 2013).

L'augmentation de l'excédent de clôture entre les exercices 2018 et 2019 provient :

- de l'intégration des résultats du budget annexe Cinéma Vox (+26.661.23 €),
- du résultat cumulé excédentaire de + 3.576.368.51 € de l'exercice 2019 (excédent de fonctionnement : +1.329.507.32 € et excédent d'investissement : + 2.246.861.19 €)
- du choix d'une affectation complémentaire des résultats de 96.011.89 € (l'affectation obligatoire s'élevant à 2.903.988.11 €).

Excédent de clôture au 31.12.2018	4 369 687
Intégration des résultats du budget annexe Cinéma Vox	26 661
Affectation des résultats	-3 000 000
Résultats cumulés de l'exercice ex 2019	3 576 369
Excédent de clôture au 31.12.2019	4 972 717

1.1.2- La section de fonctionnement.

- Les recettes.

Recettes							
Chapitre		Voté 2018	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Tx. Réal	Evo CA
70	Pdts gestion courante	255 200.00	314 760.89	294 600.00	316 936.14	107.6%	0.7%
731	Contributions directes	6 031 000.00	6 073 171.00	6 250 266.00	6 250 266.00	100.0%	2.9%
73 hors 731	Autres impôts et taxes	5 644 900.00	5 580 912.15	5 630 034.00	5 771 968.24	102.5%	3.4%
74	Particip et dotations	3 473 600.00	3 494 183.07	3 661 300.00	3 622 294.48	98.9%	3.7%
75	Autres pdts de gestion	283 000.00	184 761.75	221 900.00	137 564.58	62.0%	25.5%
76	Produits financiers	63.01	33.75	125.10	35.75	28.6%	5.9%
77	Produits exception.	61 800.00	137 516.87	140 800.00	140 404.44	99.7%	2.1%
013	Atténuation de charges	35 000.00	30 681.16	15 100.00	33 244.46	220.2%	8.4%
TOTAL mouvements réels		15 784 563.01	15 816 020.64	16 214 125.10	16 272 714.09	100.4%	2.9%
042	Transfert entre sections	435 000.00	418 871.93	392 000.00	445 301.89	113.6%	6.3%
TOTAL mouvements d'ordre		435 000.00	418 871.93	392 000.00	445 301.89	113.6%	6.3%
002	Résultat reporté	3 918 136.99		2 008 674.90			
TOTAL		20 137 700.00	16 234 892.57	18 614 800.00	16 718 015.98	89.8%	3.0%

En 2019, les recettes de fonctionnement **augmentent globalement de +3%**, après une baisse de 3,5% en 2018, une baisse de -2% en 2017, une hausse de +2,3% en 2016 et une baisse de -1,3% en 2015. Les **recettes réelles** de fonctionnement (qui ont donné lieu à un encaissement effectif) **augmentent de +2,9%**, soit une augmentation en valeur de 456.693 €.

Le **poste dotations et participations** (chapitre 74) affiche une augmentation de +3,7% (soit +128.111 €) :

- la **dotation globale de fonctionnement (DGF)** augmente de +2,5% (soit +60.160 €) :
 - la dotation forfaitaire diminue de -0,2% (soit - 2.483 €)
 - la dotation de solidarité urbaine (DSU)¹ a apporté un surcroît de ressources de +29.307 € (abondement de 90 millions au niveau national) ;
 - enfin, la croissance de la dotation nationale de péréquation (DNP)² engendre une hausse de recettes de +33.336 € ;
- les **allocations compensatrices**, qui sont des dotations de l'Etat venant compenser des diminutions ou des suppressions d'impôts locaux, progressent de +1,3%, soit une ressource supplémentaire de +8.123 € ;
- le **fonds de compensation de la TVA (FCTVA)** augmente de +1.582 € (+182%). Augmentation due au faible montant encaissé en 2018 ;
- le **fonds de soutien au développement des activités périscolaires** a diminué de -34%, soit une baisse de -34.143 €. En effet, la commune ne bénéficie plus depuis 2018 de l'abondement complémentaire de 40 € par élève, la notion de DSU cible étant supprimée et le rang de classement de la commune ne permettant plus d'y prétendre.

¹ La DSU est une composante de la DGF.

² La DNP est une composante de la DGF.

- la **subvention de la CAF pour le contrat enfance jeunesse (CEJ)** diminue de -18% : - 47.018 €. Cet écart représente l'équivalent de la prestation versée au titre de la garderie maternelle et supprimée à compter de 2018. L'impact de cette perte et des autres réflexions est minimisé par une légère revalorisation des montants de prestation cibles pour certaines actions dites nouvelles à l'occasion du renouvellement du contrat pour la période 2018 - 2021 ;
- En 2019, la commune a perçu **un fonds de concours** de 100 000 € de la Communauté de Communes Terres des Confluences pour compenser la baisse de l'attribution de compensation au titre de la participation au coût de fonctionnement du complexe aquatique. Ce fonds de concours sera maintenu jusqu'à l'ouverture effective de cet équipement. Cet élément explique à lui seul 78% de l'augmentation de ce chapitre.

Le poste **Impôts et taxes** (chapitre 73) **progresses de +3%** (soit +368.151 €) :

- Le montant **des contributions directes** (taxe d'habitation et taxes foncières) a augmenté de +3,2% (+177.095 €). Cette hausse est due par l'accroissement des bases d'imposition (revalorisation annuelle du montant des bases de +2,2% et accroissement « physique » de +1% engendré par les constructions nouvelles, les agrandissements et rénovation de locaux), les taux d'imposition étant restés identiques à 2014. Quant aux **rôles supplémentaires**, leur montant a diminué de -23.476 € (-64%) ;
- **L'attribution de compensation**, versée par la communauté de communes, a augmenté de + 88.755 € (+2%). La refacturation des charges d'urbanisme est déduite de l'attribution de compensation depuis 2018, en 2019 cette refacturation progresse de +12.894 €. L'augmentation provient essentiellement des révisions libres sur les charges transférées au titre de la compétence aire d'accueil des gens du voyage et au titre de la ventilation des attributions de compensation en investissement pour 121.570 €. En 2019, l'attribution de compensation a été diminuée de nouveaux transferts de compétences (politique locale du commerce, relais d'assistantes maternelles) et augmentée par la reprise de la compétence « fourrière animale » ;
- le montant du **Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)** est identique depuis 2017 (204.442 €) ;
- le Fonds National de garantie Individuelle des ressources Communales et Intercommunales (FNGIR) reste stable + 489 € (+0,1%) ;
- la **taxe sur la consommation finale d'électricité** progresse légèrement + 1.399 € (+0,5%) ;
- la **taxe additionnelle aux droits de mutation** connaît une hausse de + 90.982 € (+29,6%) ;
- la **taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE)** diminue de -2.457 € (-2,7%) ;
- **les droits de place** diminuent de - 1.059 € (-6,3%).

Les **produits des services, du domaine et les ventes** (chapitre 70), qui représentent 2% des recettes réelles, **progressent légèrement +0,7%**, soit + 2.175 €.

Les principales évolutions des recettes du **chapitre 70** sont les suivantes :

- Les **recettes d'exploitation** du Cinéma Vox anciennement encaissées sur le budget annexe + 39.936 € ;
- Le versement par le budget annexe de l'abattoir **du personnel mis à disposition** + 49.602 € ;
- **La participation des communes extérieures aux frais de scolarité** de leurs élèves scolarisés sur la commune de Castelsarrasin a diminué d'environ -60% (-8.889 €) ;

- **Les remboursements de mises à disposition du personnel et des charges de fonctionnement des zones transférées** à la Communauté de Communes Terres des Confluences, ont diminué de - 57.348 € ;

Quant aux autres recettes (redevance d'occupation du domaine public, droits d'inscription à la médiathèque, à l'école de musique, les droits de stationnement sur la voie publique, droits d'entrée à la piscine, charges locatives, produits des locations de salles et matériels), elles diminuent d'environ -7% (-13.917 €) dont -8.693 € sur les charges locatives.

Les **autres produits de gestion courante** (chapitre 75) **diminuent de -25,5%**, soit -47.197 €. Les revenus des immeubles affichent une baisse de -26% (-48.540 €).

Les **produits exceptionnels** (chapitre 77) **affichent une augmentation de +2,1%**, soit + 2.887€.

Les produits issus des **atténuations de charges** (chapitre 013) **progressent de +8,4%**, soit +2.563 €.

Les **recettes d'ordre de fonctionnement** (chapitre 042) **progressent de +6,3%**, soit +26.429€. Le volume de **travaux réalisés en régie** (écritures de valorisation des achats de fournitures et de la main d'œuvre, avec une contrepartie en dépenses d'ordre d'investissement) a baissé de -18,1% (-56.834 €) Il y a eu des plus-values issues des **cessions d'immobilisations** en 2019 pour 129.936 € alors qu'aucune plus-value n'a été réalisée en 2018.

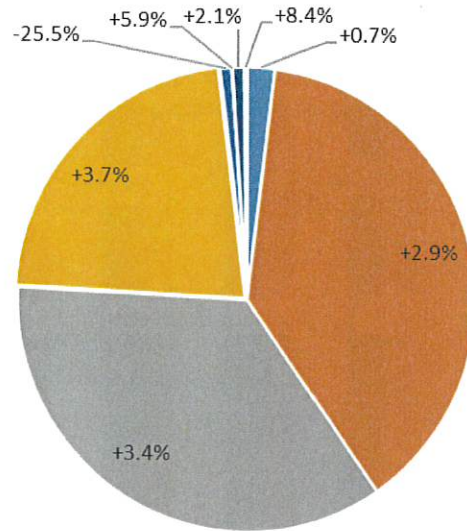
Les **reprises de provisions** correspondant à un recouvrement, par le Trésor Public, de titres émis jusqu'à la clôture d'une procédure contentieuse de première instance ont diminué de -46.671 € par rapport à l'exercice 2018.

Synthèse de la répartition des recettes réelles de fonctionnement au CA 2019 et de leur évolution par rapport à 2018 :

La majeure partie de l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement (+456.693 €) provient essentiellement :

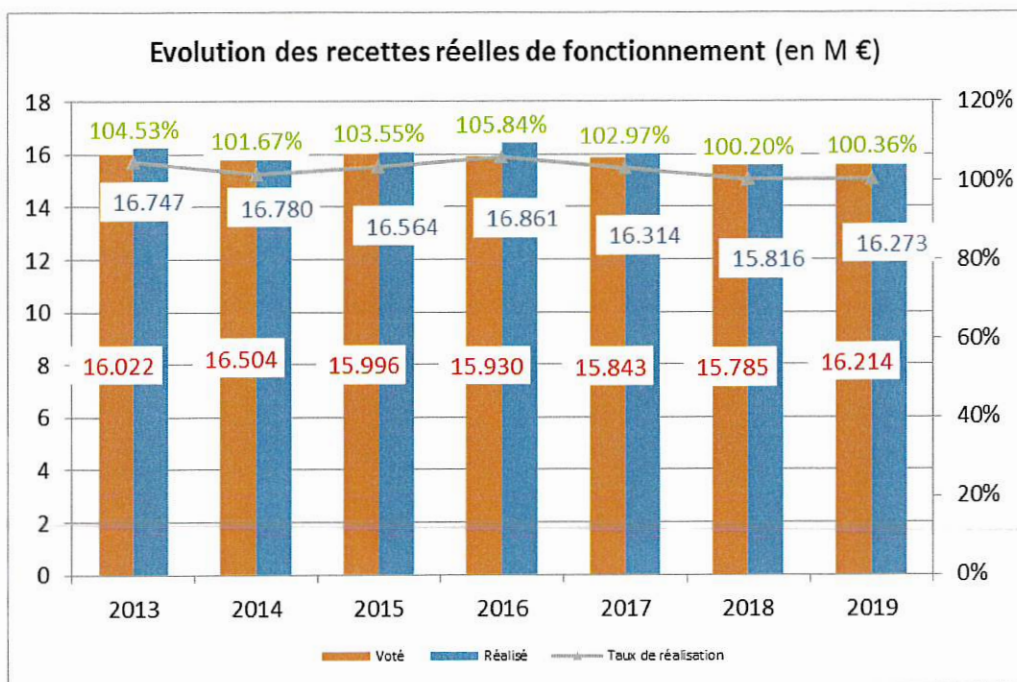
- Des contributions directes (revalorisation annuelle et accroissement physique) +177.095 € ;
- Du versement par la Communauté de Communes Terres des Confluences d'un fonds de concours de 100.000 € au titre de la participation au coût de fonctionnement du futur complexe aquatique (ce montant initialement prélevé de l'attribution de compensation sera reversé jusqu'à l'ouverture de l'équipement) ;
- De l'évolution des droits de mutation + 90.982 €.
- De la révision de l'attribution de compensation (clause de revoyure sur la compétence aire d'accueil des gens du voyage et répartition de l'attribution de compensation en investissement) +88.755 €

Répartition et évolution des recettes réelles de fonctionnement (CA 2019)



- Pdts gestion courante
- Contributions directes
- Autres impôts et taxes
- Particip et dotations
- Autres pdts de gestion
- Produits financiers
- Produits exception.
- Atténuation de charges

Taux de réalisation des recettes réelles de fonctionnement :



Le **taux de réalisation** des recettes de fonctionnement s'établit **globalement à 89,8%**. Celui des **recettes réelles** est de **100,36%**, ce qui confirme le caractère traditionnellement prudent des prévisions budgétaires. La baisse tendancielle du taux de réalisation constatée depuis 2012 s'explique par la volonté de trouver une meilleure adéquation entre prévisions et réalisations.

- Les dépenses.

		Dépenses					
Chapitre		Voté 2018	CA 2018	Voté 2019	CA 2019	Tx. réel	Evo CA
011	Charges générales	3 578 500.00	2 999 972.51	3 377 000.00	2 809 046.24	83.2%	-6.4%
012	Masse salariale	8 400 000.00	8 195 925.66	8 400 000.00	8 315 061.89	99.0%	1.5%
65	Charges de gestion	3 084 200.00	2 876 452.48	3 036 000.00	2 876 870.23	94.8%	0.0%
66	Charges financières	110 000.00	98 834.22	89 200.00	79 766.40	89.4%	-19.3%
67	Charges exception.	295 700.00	166 867.39	272 500.00	158 803.08	58.3%	-4.8%
014	Prov. réglementées	10 000.00	748.00	5 000.00	763.00	15.3%	2.0%
022	Dép imprévues	50 000.00		200 000.00			
	TOTAL mouvements réels	15 528 400.00	14 338 800.26	15 379 700.00	14 240 310.84	92.6%	-0.7%
042	Transfert entre sections	835 000.00	805 554.40	948 000.00	1 148 197.82	121.1%	42.5%
023	Virement en INV	3 774 300.00	-	2 287 100.00	-		
	TOTAL mouvements d'ordre	4 609 300.00	805 554.40	3 235 100.00	1 148 197.82	35.5%	42.5%
	TOTAL	20 137 700.00	15 144 354.66	18 614 800.00	15 388 508.66	82.7%	1.6%

Les dépenses de fonctionnement affichent **globalement une augmentation de +1,6%**. S'agissant des **dépenses réelles**, qui ont donné lieu à décaissement effectif, elles **baissent de -0,7%**, et ce après une baisse de -3% en 2018 et plusieurs années de hausses (+0,6% en 2017, +6,1% en 2015, +4% en 2014).

Cette baisse des dépenses réelles de fonctionnement, malgré la réintégration des dépenses du budget de l'ex Cinéma Vox clôturé au 31 décembre 2018, s'explique par la poursuite des efforts de maîtrise des charges de fonctionnement, et ce malgré le désengagement continu de l'Etat et la croissance des charges imposées à la commune.

Les **charges générales** (chapitre 011) **diminuent significativement de -6,4%** (soit -190.926 €).

Les économies de gestion et les efforts de rationalisation ont principalement porté sur les postes suivants :

- les assurances : -47,5% (soit -55.622 €) ;
- les fournitures : -8,4% (soit -36.095 €) ;
- les dépenses d'entretien des véhicules : -34,7% (soit -30.148 €) ;
- les dépenses d'énergie et de fluides (électricité, gaz) : -4,1% (soit -26.226 €) ;
- les fournitures de voirie : -32,6% (soit -23.818 €) ;
- les frais de télécommunications : -28,7% (soit -20.280 €) suite à la rationalisation des équipements et des abonnements ;
- les fournitures scolaires : -27,2% (soit -20.272 €) ;
- les contrats de maintenance et de prestations de services : -8,6% (soit -15.751 €) ;
- les dépenses d'entretien des bâtiments : -45,2% (soit -14.096 €) ;
- la taxe foncière : -12,5% (-10.219 €).

Parmi les postes de dépenses du chapitre 011 affichant une **hausse** par rapport au CA 2018, notons :

- les frais d'entretien, de réparation et de maintenance des terrains : +55,1% (soit +30.882 €) ;

- le poste « autres impôts, taxes et versements assimilés » (article 637) augmente de +259% (soit +24.886 €) ;
- les dépenses d'eau : +51,2% (+21.321 €) ;
- les dépenses de formation : +220,4% (+12.887 €).

La masse salariale (chapitre 012) progresse de +1,5% (soit +119.136 €). Cette augmentation, qui fait suite à une diminution de -0,9% entre 2017 et 2018, s'explique par plusieurs facteurs.

A noter en 2019, la reprise des agents du Cinéma Vox sur le budget principal suite à la suppression du budget annexe et du personnel de l'abattoir, **soit en retraitant et à périmètre constant par rapport à 2018 une augmentation de +0,12% par rapport à 2018.**

Le total réalisé 2019 est inférieur de 84.938 € au montant total voté au BP 2019 (8.315.062 € réalisés contre 8.400.000 € votés).

- 1- La rémunération du personnel titulaire progresse de +1,9% (soit +86.888 €). Cette variation est causée par :
 - la reprise sur le budget principal du personnel du Cinéma Vox et de l'abattoir.
 - la mise en place du P.P.C.R (Parcours, Professionnels, Carrières et Rémunérations) ; dispositif visant à améliorer le déroulement des carrières des fonctionnaires par la revalorisation progressive et échelonnée des grilles indiciaires ;
 - le G.V.T (Glissement Vieillesse Technicité) ;
 - la stagiairisation d'agents contractuels.
- 2- La rémunération du personnel non-titulaire progresse de 2,4% (soit +16.143 €) :
 - la collectivité a eu recours à des remplacements d'agents, toujours présents dans les effectifs mais absents pour cause de maladie sur une longue période et après observation d'un délai de carence.
- 3- Les charges et cotisations progressent de +0,5% (+13.838 €) :
 - les cotisations au **Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)** et au **Centre de gestion de Tarn-et-Garonne (CDG 82)** augmentent de +1,9% (+2.101 €) ;
- 4- La médecine du travail.

Les coûts liés à la médecine du travail progressent de +14% (soit +2.266 €).

Les autres charges de gestion courante (chapitre 65) restent stables (+417 €) :

- les subventions d'équilibre en direction des budgets annexes à caractère administratif diminuent de -5,7% (soit -20.000 €). En effet, la subvention d'équilibre du budget annexe des transports a été maintenue à 130.000 € alors que celle du budget annexe restauration a diminué de 20.000 € (200.000 € pour l'année 2019)
- la diminution de la subvention au CCAS : -2,1% (soit -30.000 €) ;
- les subventions de fonctionnement aux associations : +5,4% (soit +32.607 €) compensées par l'attribution de compensation versée par la Communauté de Communes Terres des Confluences (32.583 €) ;
- la contribution du service incendie augmente de +1,9% (+4.740 €) ;

- les autres charges de gestion courante : +278% (+11.155 €) qui correspondent principalement aux créances admises en non-valeur ou éteintes pour 9.536 €.

Les **charges financières** (chapitre 66) **diminuent** de **-19,3%** (-19.067 €). Cette baisse s'explique par la fin du remboursement de trois emprunts contractés en 2003 et 2006.

Les **charges exceptionnelles** (chapitre 67) **diminuent** de **-4,8%** (-8.064 €). Les subventions d'exploitation versées aux budgets annexes évoluent par rapport à 2018 de la manière suivante :

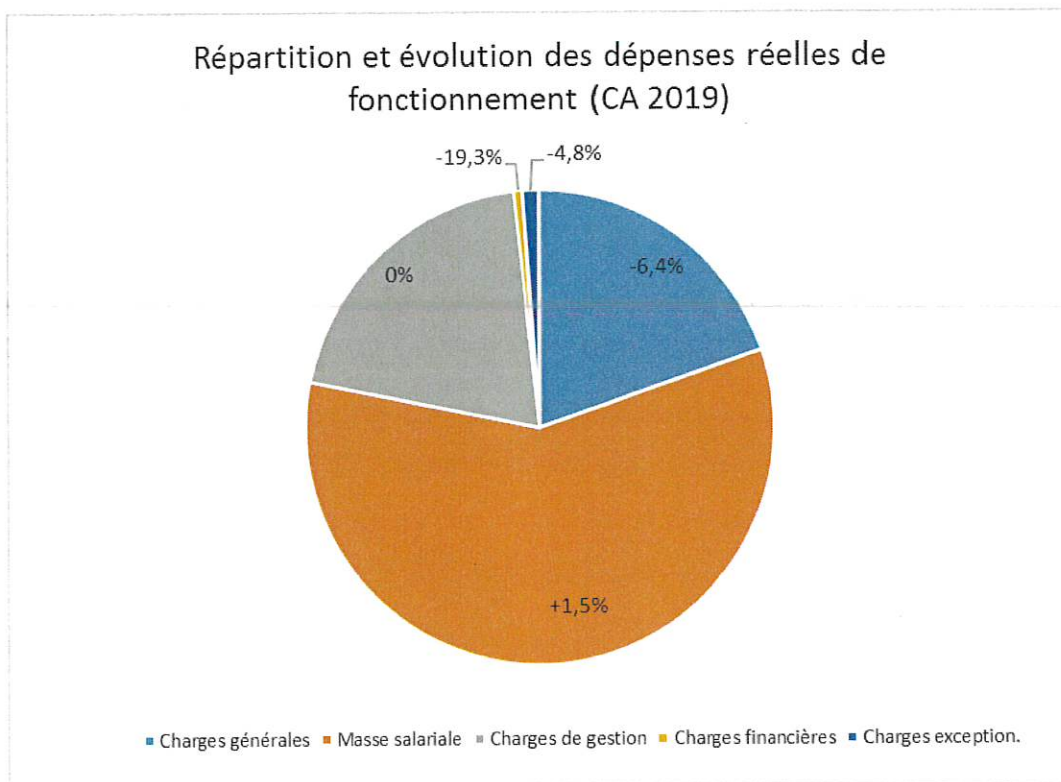
- +40.000 € pour l'abattoir ;
- -55.000 € pour le cinéma repris en 2019 sur le budget principal
- -15.000 € pour le port JY Cousteau
- +14.000€ pour le centre technique fluvial

Les **dépenses d'ordre de fonctionnement** (chapitre 042) progressent de **+42,5%** (+342.643 €) détaillées de la façon suivante :

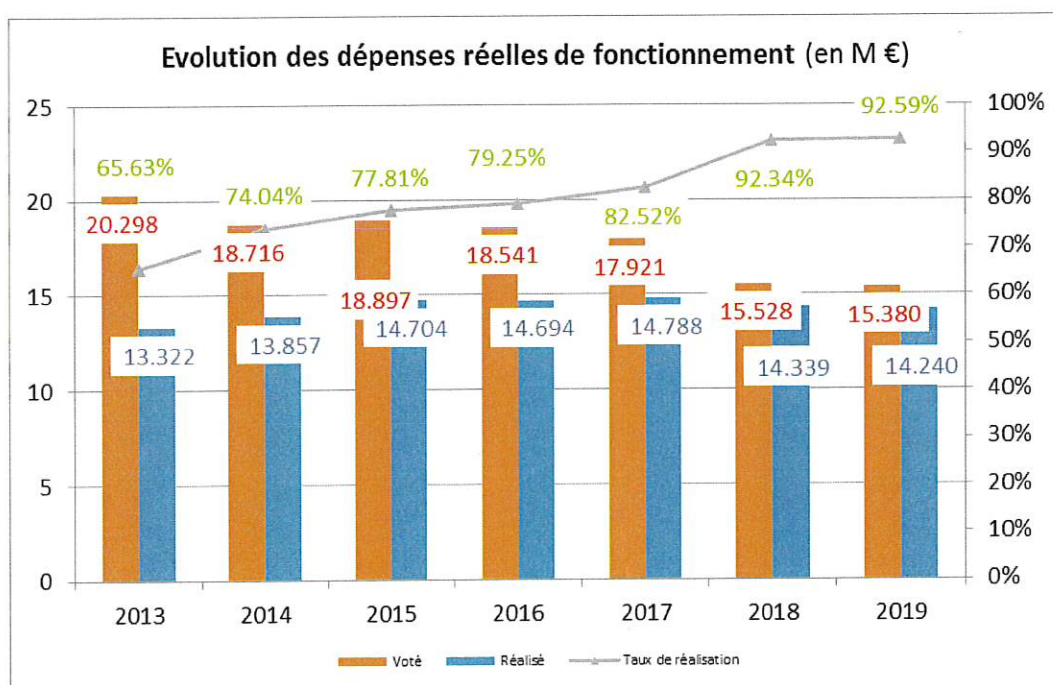
- Les écritures liées aux plus-values de cessions d'immobilisations : +202.439 € (pas de cession en 2018) ;
- les dotations aux amortissements : +14,9% (soit +112.425 €) ;
- les dotations aux provisions pour risques et charges : +55,3% (soit +27.778 €).

Synthèse de la répartition des dépenses réelles de fonctionnement au CA 2019 et de leur évolution par rapport à 2018 :

La principale évolution des dépenses réelles de fonctionnement est causée par la baisse significative des charges générales qui compense la hausse modérée des charges de personnel, ces dernières affichant même une stabilité à périmètre constant. A noter, le budget principal a repris en 2019 le budget annexe du Cinéma Vox.



Taux de réalisation des dépenses réelles de fonctionnement :



Le **taux de réalisation** des dépenses de fonctionnement s'établit **globalement à 82,7%**. Celui des **dépenses réelles progresse par rapport aux quatre derniers CA, pour atteindre 92,6%**. Cet accroissement trouve son explication dans un niveau de prévision budgétaire revu dès le BP 2014 dans le but de favoriser l'autofinancement de la section d'investissement, et poursuivi depuis.

Rappelons que les dépenses imprévues et le virement à la section d'investissement ne font pas l'objet d'exécution, conformément à l'instruction M14.

- Le budget annexe du Cinéma Vox

Il a été clôturé au 31 décembre 2018. Ses dépenses et recettes sont depuis le 1^{er} janvier 2019 comptabilisées au sein du budget principal.

Les recettes générées par le cinéma s'élèvent en 2019 à 40.903 €. Elles sont en diminution de -3.818 € (-8,5%) par rapport aux recettes encaissées en 2018 sur le budget annexe. Cette baisse est essentiellement causée par la baisse de la subvention versée par le Centre National du Cinéma et de l'image animée au titre du classement « cinéma d'art et d'essai » (-3.302 €). Jusqu'en 2018, le Centre National du cinéma majorait sa subvention pour aider les petits cinémas. A compter de 2019, les subventions ne sont plus majorées mais subissent une baisse selon la politique d'animation mise en place. Le cinéma-vox réalise 2 « ciné goûters » par an.

Les dépenses ont augmenté de +7.201 € (+7,2%), notamment au niveau des charges de personnel (+5.957 €) et des charges à caractère général (+3.030 €).

1.1.3- La section d'investissement.

- Les recettes.

Recettes							
Chapitre		Voté 2018 (avec RAR)	CA 2018	Voté 2019 (avec RAR)	CA 2019	Tx. réel	Evo CA
10	Dotations, fonds divers	867 700.00	928 220.54	791 000.00	1 037 864.54	131.2%	11.8%
1068	Excédents FON capital.	2 500 000.00	2 500 000.00	3 000 000.00	3 000 000.00	100.0%	20.0%
13	Subvention d'INV	1 432 700.00	199 325.61	1 927 100.00	511 622.66	26.5%	156.7%
16	Emprunts et dettes	999 922.74	1 039.03	3 070 000.00	3 000 862.81	97.7%	288713.9%
20	Immo incorporelles	0.00	0.00	0.00	0.00		
21	Immo corporelles	0.00	1 533.58	0.00	0.00		
23	Immo en cours	40 000.00	47 776.90	40 000.00	4 077.30	10.2%	-91.5%
27	Autres immo financières	10 000.00	51 740.00	10 000.00	89 600.00	896.0%	73.2%
024	Produits cessions immo	100 000.00		100 000.00			
TOTAL mouvements réels		5 950 322.74	3 729 635.66	8 938 100.00	7 644 027.31	85.5%	105.0%
040	Transfert entre sections	835 000.00	805 554.40	948 000.00	1 148 197.82	121.1%	42.5%
041	Opérations patrimonia.	100 000.00	34 690.09	140 000.00	138 394.26	98.9%	298.9%
021	Virement depuis FON	3 774 300.00	-	2 287 100.00	-		
TOTAL mouvements d'ordre		4 709 300.00	840 244.49	3 375 100.00	1 286 592.08	38.1%	53.1%
001	Résultat reporté	1 881 177.26	-		-		
TOTAL		12 540 800.00	4 569 880.15	12 313 200.00	8 930 619.39	72.5%	95.4%

Les recettes d'investissement ont **progressé significativement de +95,4%** par rapport à 2018. Les **recettes réelles d'investissement affichent une augmentation de +105% (+3.914.391 €)**.

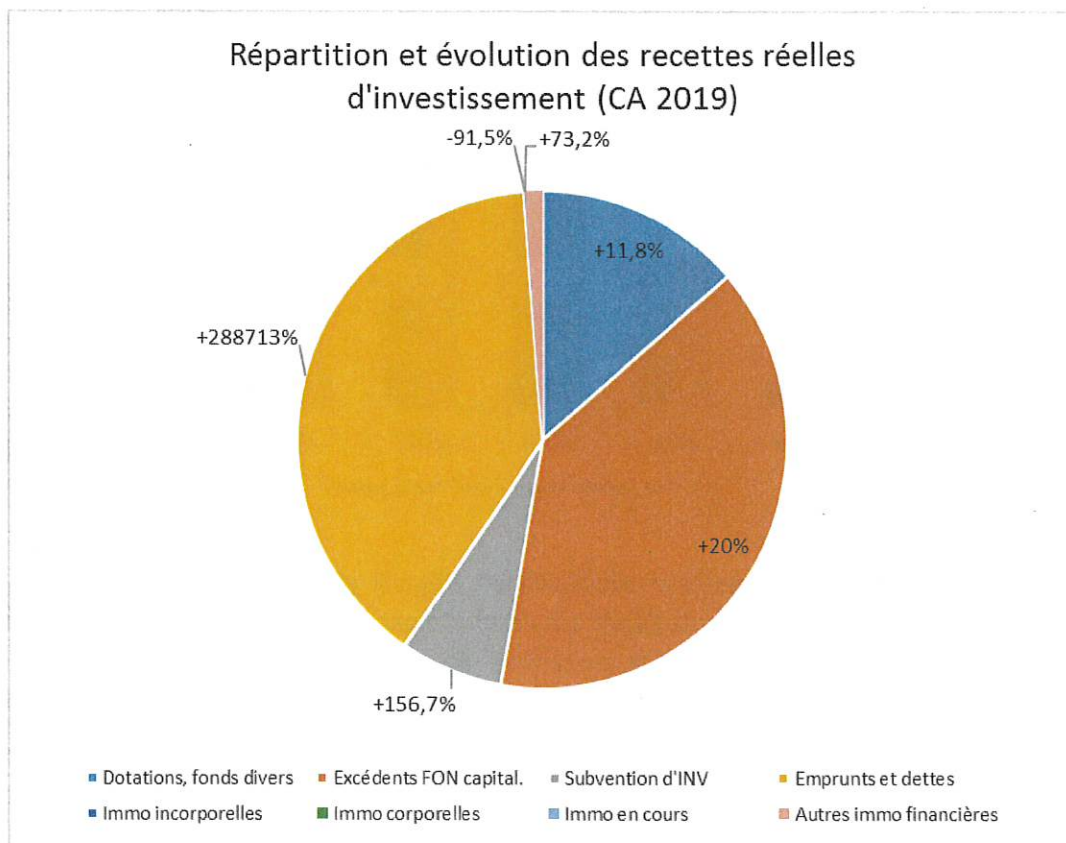
Les éléments qui expliquent cette situation sont les suivants :

- **un emprunt de 3.000.000 € a été contracté en 2019** : ce qui explique pour 77% l'augmentation des recettes d'investissement par rapport à 2018 ;
- la progression de +500.000 € de **l'excédent de fonctionnement capitalisé**
- les **subventions reçues des partenaires** (Europe, Etat, Région, Département) pour financer les projets d'équipements municipaux ont progressé de +156,7% (+312.297 €). En effet, il existe un décalage entre la date de notification des subventions obtenues de la part des partenaires et leur encaissement effectif qui intervient souvent plusieurs mois après la fin des travaux. Le montant des restes à recouvrer au 31.12.2019 s'élève à 1.384.800 € ;
- le **remboursement au budget principal des avances versées au budget annexe de la ZA Saint Jean des Vignes / Gandalou** : + 37.860 €

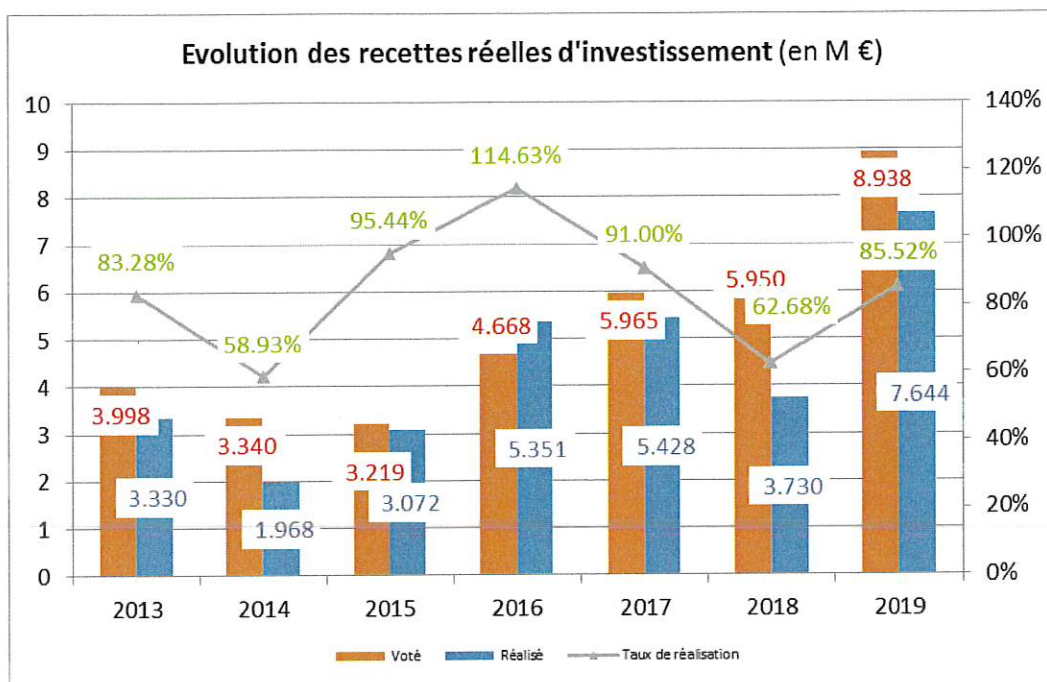
Les recettes d'ordre d'investissement progressent de +53,1% (+446.347 €) :

- au niveau des transferts entre sections (chapitre 040) : +42,5% (+342.643 €) est la stricte contrepartie du chapitre 042 au niveau des dépenses d'ordre de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre 041 (opérations patrimoniales) : +298,9% (+103.704 €) correspondant à la régularisation d'immobilisations.

Synthèse de la répartition des recettes réelles d'investissement au CA 2019 et de leur évolution par rapport à 2018 :



Taux de réalisation des recettes réelles d'investissement :



Le **taux de réalisation** des recettes d'investissement s'établit **globalement à 72,5%**. Celui, plus révélateur, des **recettes réelles est de 85,5%** qui s'explique par un décalage temporel existant entre la réalisation des investissements et la perception des subventions obtenues en vue de leur financement. La hausse du taux de réalisation au CA 2019 est due au recours à l'emprunt en 2019.

- Les dépenses.

Dépenses							
Chapitre		Voté 2018 (avec RAR)	CA 2018	Voté 2019 (avec RAR)	CA 2019	Tx. réel	Evo CA
20	Immo incorporelles	203 400.00	109 944.60	218 600.00	68 951.27	31.5%	-37.3%
21	Immo corporelles	1 441 900.00	585 252.09	1 238 811.89	846 176.30	68.3%	44.6%
23	Immo en cours	8 643 900.00	4 823 452.84	7 892 300.00	3 768 058.98	47.7%	-21.9%
204	Subventions d'équip	681 800.00	525 810.43	992 100.00	884 786.51	89.2%	68.3%
10	Dotations, fonds divers	107 500.00	106 205.06	132 000.00	120 191.07	91.1%	13.2%
13	Subventions d'invest	0.00	0.00	0.00	0.00		
16	Emprunts et dettes	490 000.00	485 818.48	418 000.00	411 897.92	98.5%	-15.2%
27	Autres immo fi.	0.00	0.00	0.00	0.00		
020	Dép imprévues	437 300.00		250 400.00			
TOTAL mouvements réels		12 005 800.00	6 636 483.50	11 142 211.89	6 100 062.05	54.7%	-8.1%
040	Transfert entre sections	435 000.00	418 871.93	392 000.00	445 301.89	113.6%	6.3%
041	Opérations patrimonia.	100 000.00	34 690.09	140 000.00	138 394.26	98.9%	298.9%
TOTAL mouvements d'ordre		535 000.00	453 562.02	532 000.00	583 696.15	109.7%	28.7%
001	Résultat reporté			638 988.11	-		
TOTAL		12 540 800.00	7 090 045.52	12 313 200.00	6 683 758.20	54.3%	-5.7%

Les dépenses d'investissement affichent **globalement une diminution de -5,7%**. S'agissant des **dépenses réelles**, elles diminuent de **-8,1%**.

Le **volume des dépenses d'équipement** proprement dites, à savoir les études, les constructions, les acquisitions (chapitres 20, 21 et 23) et hors subventions d'investissement (chapitre 204), **diminue de 15,1%**.

Les **subventions d'investissement versées** (chapitre 204) connaissent une **augmentation de +358.976 €**. En effet, **l'évolution des participations versées** se détaille comme suit :

- Construction du nouvel EHPAD : 250.000 € (150.000 € en 2018) ;
- Piscine intercommunale : 500.000 € (250.000 € en 2018) ;
- Associations sportives : 3.300 € (7.340 € en 2018) ;
- Subventions façades : 26.047 € (2.057 € en 2018).

Par ailleurs, en 2019 aucune participation à la construction du centre de secours n'a été versée, le dernier versement ayant eu lieu en 2018 pour 80.602 €.

Le chapitre 10, relatif aux **dotations, fonds divers et réserves**, progresse de 13.986 €. En effet, une part de la taxe d'aménagement concernant les zones d'activités a été reversée en 2019 à la Communauté de Communes Terres des Confluences pour 60.170 € (+295 € par rapport à 2018) et une fraction de cette même taxe a été transférée au SIAEP pour 60.021 € (+13.690 € par rapport à 2018).

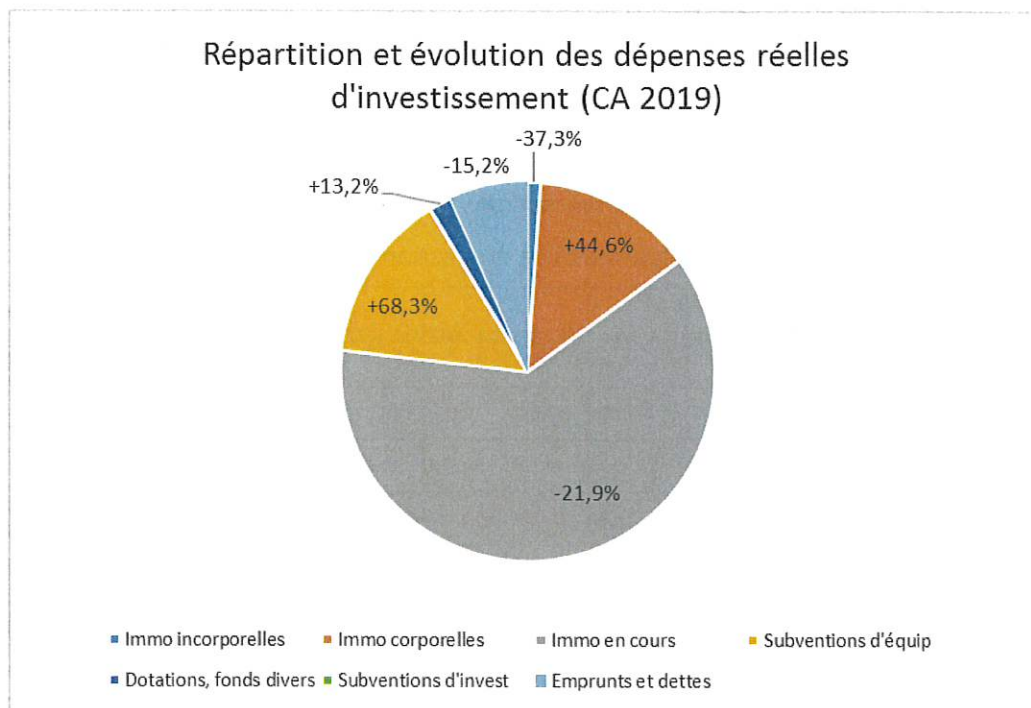
Le poste **emprunts et dettes** (chapitre 16) est en **diminution** de -73.920 € (-15,2%) suite à la fin du remboursement de trois emprunts contractés en 2003 et 2006, l'amortissement de l'emprunt de 3 millions mobilisé fin 2019 ne débutant qu'en 2020.

Les **dépenses d'ordre d'investissement** (chapitre 040) **progressent de +6,3%** et sont la stricte contrepartie du chapitre 042 au niveau des recettes d'ordre de fonctionnement.

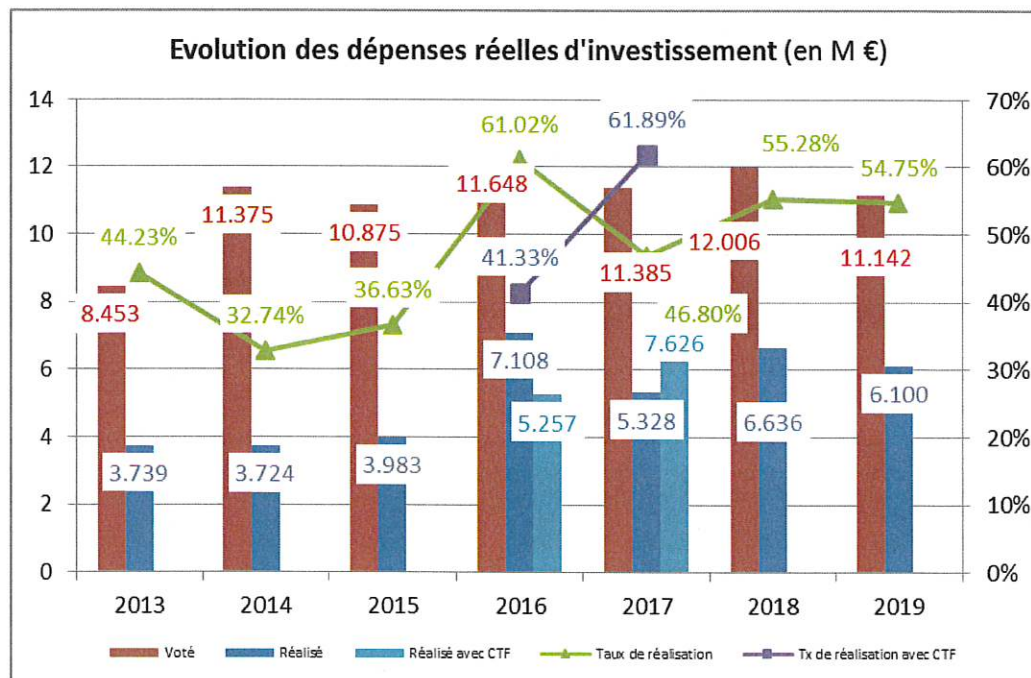
Enfin, le **besoin de financement issu des restes à réaliser et reporté sur l'exercice 2020 s'établit à 1.963.100 €** (3.347.900 € en dépenses et 1.384.800 € en recettes).

La réalisation des opérations d'investissement est détaillée dans le tableau annexé au présent document.

Synthèse de la répartition des dépenses réelles d'investissement au CA 2019 et de leur évolution par rapport à 2018 :



Taux de réalisation des dépenses réelles d'investissement :



Le **taux de réalisation** des dépenses d'investissement s'établit **globalement à 54,3%**, (37,2% au CA 2015, 61,3% au CA 2016, 50,1% au CA 2017 et 57% au CA 2018). Celui des **dépenses réelles est de 54,7%**.

Le **taux de réalisation des dépenses d'équipement** (chapitres 20, 21 et 23) est de **50.1%** (33% en 2015, 49.6% en 2016, 46.7% en 2017 et 53.6% en 2018).

A noter que le **taux d'engagement** des dépenses réelles d'investissement s'établit à **86,2%** (75,8% en 2016, 66,1% en 2017 et 84,4% en 2018) et celui des dépenses d'équipement à **87,5%** (69,9% en 2016, 67,9% en 2017 et 87,7% en 2018).

1.2-L'analyse financière rétrospective.

1.2-1. Tableau d'analyse synthétique.

Tableau des soldes intermédiaires de gestion avec CA 2019 (en M €)

	CA 2013	CA 2014	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	Tx de croiss CA 2017/2018	CA 2019	Tx de croiss CA 2018/2019
Recettes réelles de fonctionnement (1)	16.747	16.780	16.564	16.861	16.314	15.816	-3.1%	16.273	2.9%
Dépenses réelles de fonctionnement (2)	13.322	13.857	14.704	14.694	14.788	14.339	-3.0%	14.240	-0.7%
Epargne brute (3) = (1)-(2)	3.425	2.923	1.860	2.167	1.527	1.477	-3.2%	2.032	37.6%
Remboursement capital des emprunts (4)	0.600	0.611	0.502	0.484	0.453	0.481	6.4%	0.412	-14.5%
Epargne nette (5) = (3) - (4)	2.825	2.312	1.358	1.683	1.074	0.996	-7.3%	1.621	62.8%
Recettes externes (6) + reports (hors dette)	0.830	0.468	1.572	1.951	1.727	1.229	-28.9%	1.643	33.7%
Emprunts de l'année (7)	0.000	0.000	0.000	0.000	1.200	0.000		3.000	
Recettes réelles d'investissement (9) = (3)+(6)+(7)+(8)	4.255	3.391	3.432	4.118	4.454	2.706	-39.2%	6.676	146.7%
Subventions versées (5)	0.007	0.145	0.154	0.297	0.142	0.526	271.4%	0.885	68.3%
Autres dépenses (6)	3.132	2.968	3.327	6.327	4.734	5.629	18.9%	4.804	-14.7%
Dépenses réelles d'investissement (10) = (4) + (5) + (6) + (7)	3.739	3.724	3.983	7.108	5.328	6.636	24.6%	6.100	-8.1%
Résultat exercice	0.516	-0.333	-0.551	-2.989	-0.874	-3.931	349.6%	0.576	-114.6%
Résultat N-1	11.231	11.747	12.057	12.987	9.998	8.298	-17.0%	4.396	-47.0%
RESULTAT DE CLOTURE	11.747	11.413	11.506	9.998	9.124	4.368	-52.1%	4.972	13.8%
Restes à réaliser (solde RI-DI)	-0.405	0.018	-1.615	-1.594	-1.584	-2.265		-1.963	
Résultat cumulé avec Restes à réaliser	11.341	11.431	9.892	8.404	7.540	2.103		3.009	
Encours de la dette	4.115	3.504	3.002	2.518	3.265	3.014		5.603	
Capacité de désendettement (nb d'années)	1.20	1.20	1.61	1.16	2.14	2.04		2.76	

Nota : le tableau des soldes intermédiaires de gestion est communément utilisé dans le cadre d'analyses financières rétrospectives. Il permet de présenter et d'analyser différemment un compte administratif.

1.2-2. La section de fonctionnement et l'évolution de l'autofinancement.

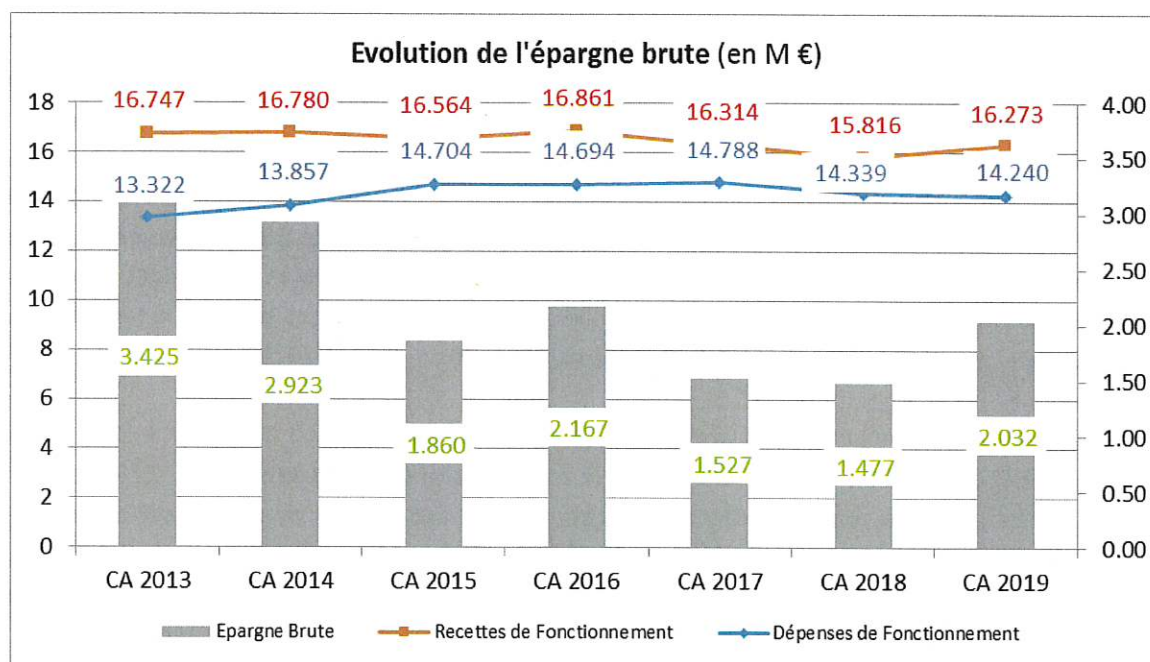
Sur la période 2013-2019, les recettes réelles de fonctionnement ont diminué de -2,83%, avec une évolution contrastée (faible accroissement entre 2013 et 2014, baisse de -1,3% entre 2014 et 2015, augmentation de 1,8% entre 2015 et 2016, baisse de -3,2% entre 2016 et 2017, baisse de -3,05% entre 2017 et 2018 et augmentation de 2,9% entre 2018 et 2019). Sur la même période, les dépenses réelles de fonctionnement ont quant à elles augmenté de 6,83%.

Ces 2 chiffres témoignent d'une situation financière marquée par l'effet de ciseau depuis 2012 : les dépenses progressent plus vite que les recettes. Cette tendance s'accroît à partir de 2014, première année de mise en œuvre de la baisse des dotations de l'Etat, et plus encore à compter de 2015, avec une réduction qui a été doublée et qui s'est poursuivie en 2016, 2017 et 2018. L'année 2016 avait marqué une pause dans cette tendance puisque sur cet exercice, les recettes réelles de fonctionnement avaient retrouvé une évolution positive (+1,8%) alors que les dépenses réelles de cette même section avaient évolué très légèrement à la baisse (-0,1%).

L'exercice 2019 se caractérise par une diminution des dépenses réelles de fonctionnement qui sont toujours sous maîtrise (-0,7%) et une augmentation plus importante des recettes réelles de fonctionnement (+2,9%).

L'épargne brute (différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement), c'est-à-dire de la capacité qu'a la commune à rembourser le capital des emprunts (obligation légale) et à autofinancer ses investissements, diminue tendanciellement sur la période 2013-2019. En l'espace de 7 ans, elle perd 41% de sa valeur.

L'année 2019 se caractérise par une amélioration de l'épargne brute, puisqu'elle s'établit à 2.032 M €, avec une progression de +37,6% par rapport au CA 2018 :

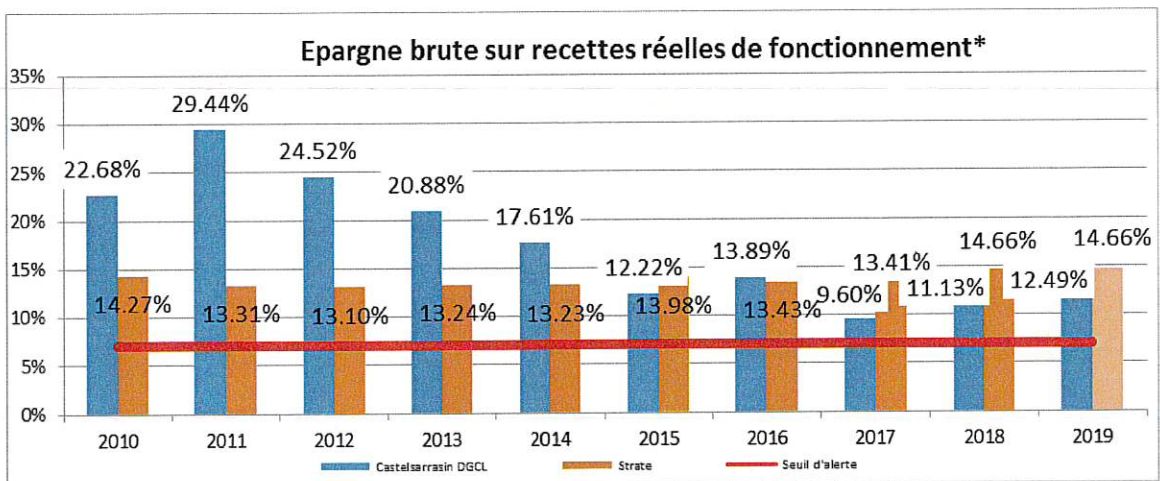


L'obligation légale de couverture du remboursement du capital des emprunts est largement respectée (2 M € contre 0.412 M €) et l'épargne nette, c'est-à-dire la différence entre l'épargne brute et le remboursement des emprunts, qui vient autofinancer les dépenses d'investissement, s'établit à 1.621 M €.

L'objectif défini par le nouveau scénario prospectif de référence pour la période 2018-2023 en termes d'épargne brute, à savoir entre 1.4 M € et 1.5 M €, est largement atteint. Le niveau atteint en 2019 rend, par ailleurs, totalement cohérent l'objectif d'épargne brute défini pour la période 2019-2024.

Il est toutefois à souligner que le montant de l'épargne brute s'établit, en moyenne sur la période 2013-2019, à 2.6 M €.

Une autre conséquence de l'augmentation des recettes réelles de fonctionnement et de l'amélioration de l'épargne brute est la progression du ratio constitué par le rapport entre ces 2 notions, la commune se situe depuis l'an passé légèrement en-dessous de la moyenne de la strate (les données 2019 concernant cette dernière sont une simulation, les chiffres officiels n'étant pas encore disponibles) :



* : les données relatives à l'épargne brute sont retraitées au sens de la DGCL, c'est-à-dire qu'elles neutralisent dans le calcul les recettes et les dépenses exceptionnelles (chapitres 77 et 67), et ce afin d'avoir une comparaison la plus fiable possible avec la moyenne des communes de la strate (communes de 10.000 à 20.000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé).

Contrairement à de nombreuses collectivités, la commune de Castelsarrasin a délibérément fait le choix depuis six ans de ne pas compenser la baisse de ses recettes de fonctionnement par une augmentation des taux de fiscalité, déjà très élevés en raison des hausses successives régulières sur les précédentes mandatures. Pour rappel, elle a baissé l'ensemble des taux des 4 taxes locales directes de -1% en 2014 puis les a stabilisés en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019.

En effet, le bloc communal a en moyenne relevé les taux d'imposition de 1,2% en 2015, de 0,9% en 2016 et 2017 et de 0,6% en 2018. Pour 2019, le recours fiscal du bloc communal a été quasiment inexistant en 2019.³ La commune de Castelsarrasin n'a pas fait le choix de compenser cette perte de ressources (calculée à 4 M€ en cumulé sur la période 2014-2019) par le recours au levier fiscal et donc par conséquent par l'alourdissement des charges pesant sur les contribuables. La Municipalité a préféré mettre l'accent sur la poursuite de la maîtrise de ses charges de fonctionnement.

³ Notes de conjoncture sur les finances locales – La Banque Postale – novembre 2016, septembre 2017 et septembre 2018 et septembre 2019.

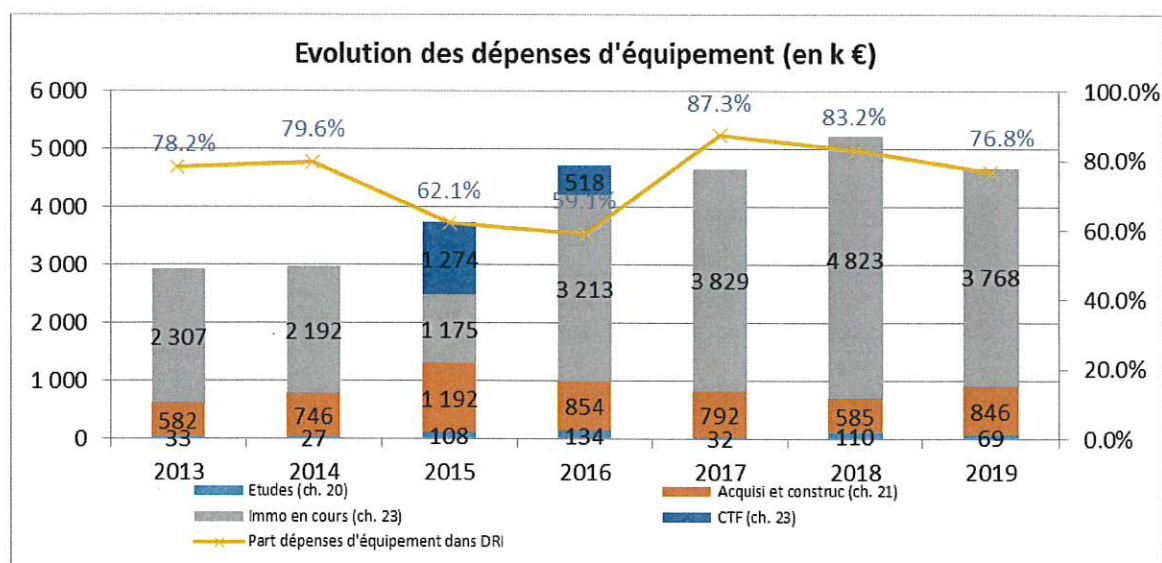
Cet objectif a été atteint en 2016 et maintenu depuis 2017, après avoir mené une politique volontariste en 2014 et 2015 permettant de redynamiser la ville et les services offerts aux citoyens, de rattraper un retard certain dans l'organisation et la modernisation de ses moyens, ainsi que d'entretenir et renouveler un patrimoine qui accuse le poids des ans.

Processus désormais bien ancré dans les pratiques de la collectivité depuis 2016, les efforts d'économies de gestion seront poursuivis sur les prochains exercices, en témoigne la baisse de -6,4% enregistrée au titre des charges à caractère général de 2019 par rapport à 2018.

1.2-3. La section d'investissement et son financement.

Les dépenses réelles d'investissement ont globalement progressé de 63% sur la période 2013-2019, avec une tendance de croissance plutôt linéaire jusqu'en 2014 puis une progression plus marquée à compter de l'année 2016 pour se stabiliser depuis 3 exercices.

Les dépenses d'équipement proprement dites, qui viennent accroître concrètement le patrimoine de la commune (études, achat de logiciels, de matériels, acquisition de terrains, de véhicules, travaux...), ont progressé de 60% entre 2013 et 2019.



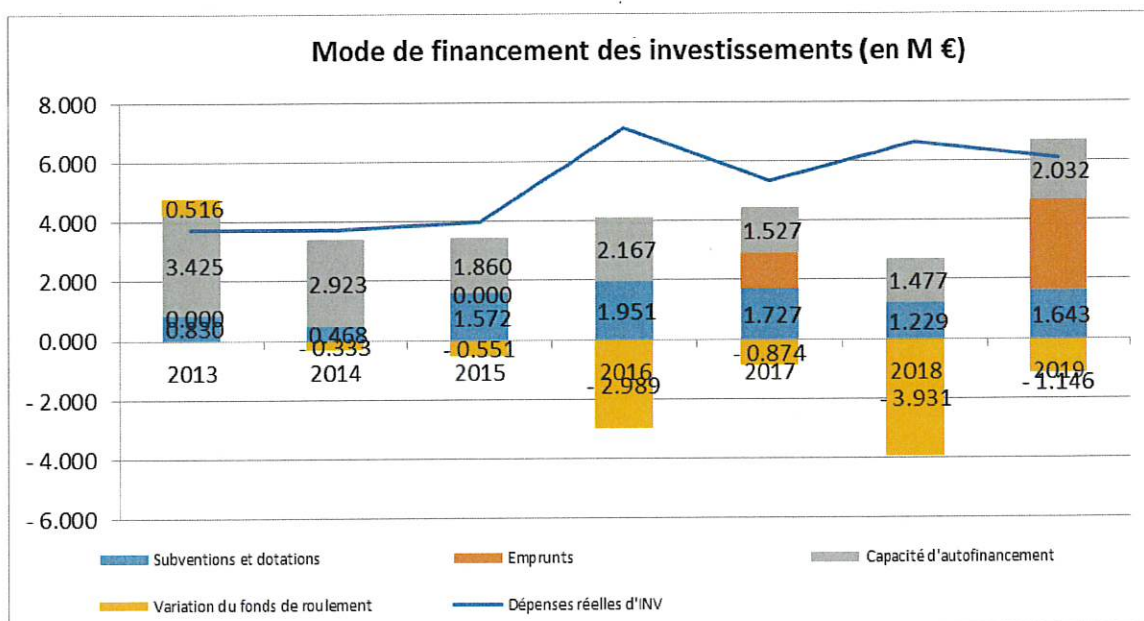
Sur un plan comparatif, les communes françaises ont enregistré entre 2013 et 2015 une baisse cumulée de -27% de leurs dépenses d'équipement, alors que 2016 a été marquée par une légère hausse (+0,6% par rapport à 2015). En 2017, les dépenses d'équipement des communes ont augmenté de 8,8 %, en 2018 de 8,6% et progresseraient en 2019 de 9,2%⁴.

Les dépenses d'équipement de la commune, retraitées en prenant en compte le CTF, ont connu une progression de 28,3% entre 2013 et 2015 et de 25,9% entre 2015 et 2016. Après une très légère baisse (-1,4%) entre 2016 et 2017, elles ont augmenté de 18,6% entre 2017 et 2018 et ont baissé de -15,1% entre 2018 et 2019.

Ces dépenses ont progressé de 60% sur la période 2013-2019, mettant ainsi encore davantage en relief l'effort consenti par la commune depuis le début de la mandature.

Quant aux recettes réelles d'investissement (retraitées en intégrant l'épargne brute comme composante), elles connaissent une progression sur la période 2013-2019 de l'ordre de 57%. La raison de cette augmentation importante tient au recours à l'emprunt en 2019.

Historiquement, l'épargne (ou capacité d'autofinancement) constitue le principal mode de financement des investissements de la commune :

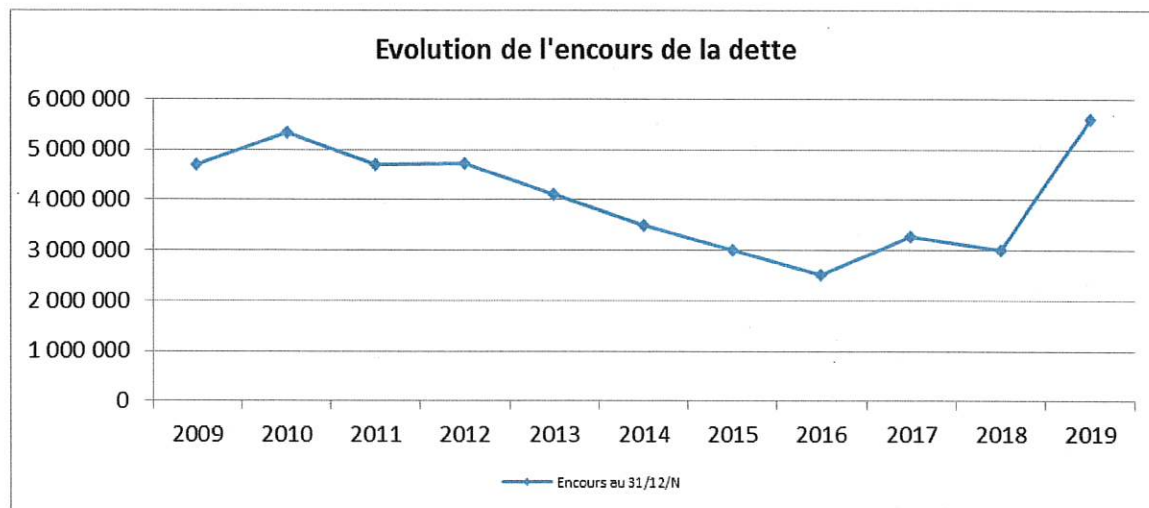


⁴ Note de conjoncture sur les finances locales – La Banque Postale – septembre 2019 et note Banque des Territoires septembre 2019.

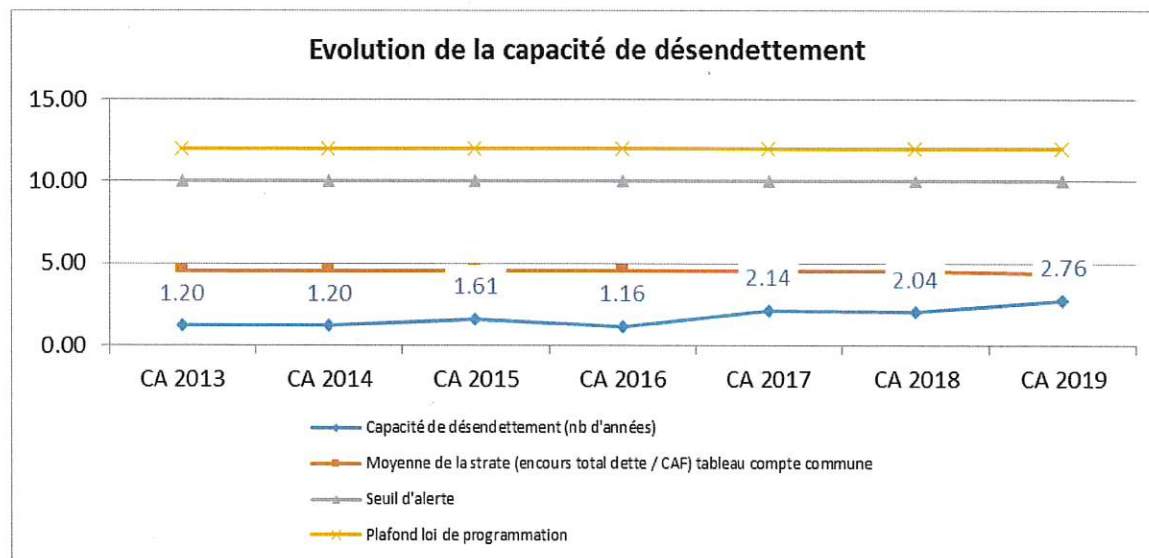
Ainsi, au niveau de la section d'investissement retraitée (c'est-à-dire intégrant l'épargne brute au niveau des recettes), le résultat de l'exercice (également dénommé **variation du fonds de roulement**) diminue tendanciellement, et ce même s'il connaît une hausse entre 2016 et 2017 en raison de la mobilisation d'un nouvel emprunt. En 2019, il est ainsi de l'ordre de -1.146 M € (en 2018 : -3.931 M € ; en 2017 : -0.874 M €).

1.2-4. L'évolution de la capacité de désendettement.

La commune a contracté un nouvel emprunt de 3M € en 2019. L'encours de la dette du budget principal a donc progressé pour s'établir en fin d'exercice à 5.603.099 €.



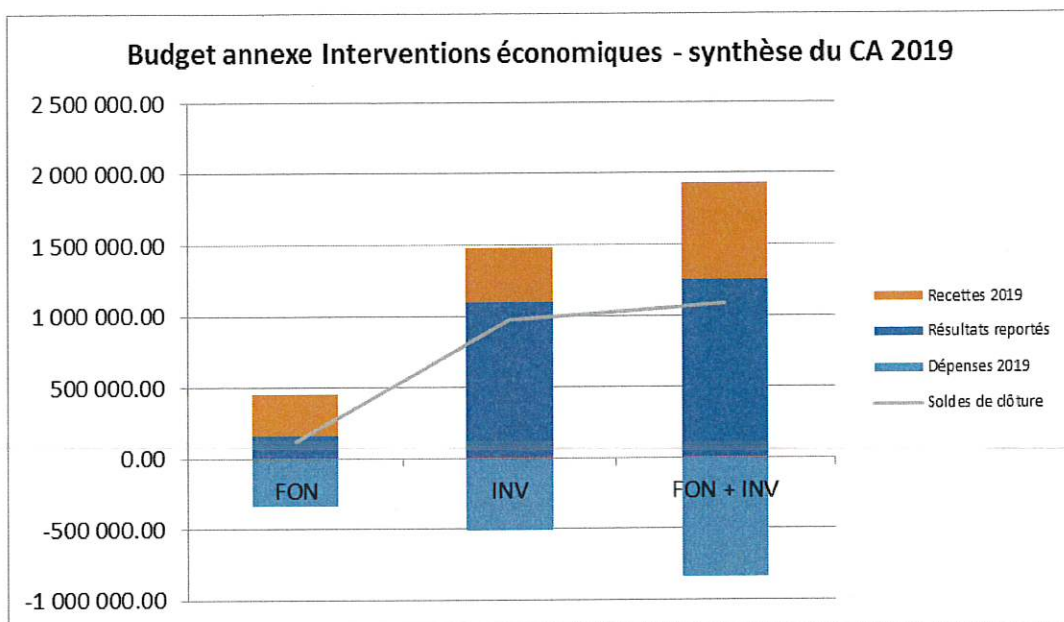
La capacité de désendettement, à savoir le ratio qui mesure le nombre d'années nécessaire pour qu'une collectivité apure sa dette en y consacrant la totalité de son épargne, s'établit, pour 2019 à 2,76.



Rappelons que les Chambres régionales des comptes estiment que la limite au-delà de laquelle la santé financière d'une collectivité devient problématique est comprise entre 8 et 10 années. La moyenne des communes de la strate (10.000 – 20.000 habitants) s'établit à environ 4,5 années et la moyenne nationale à un peu moins de 6 années.

2- Les budgets annexes.

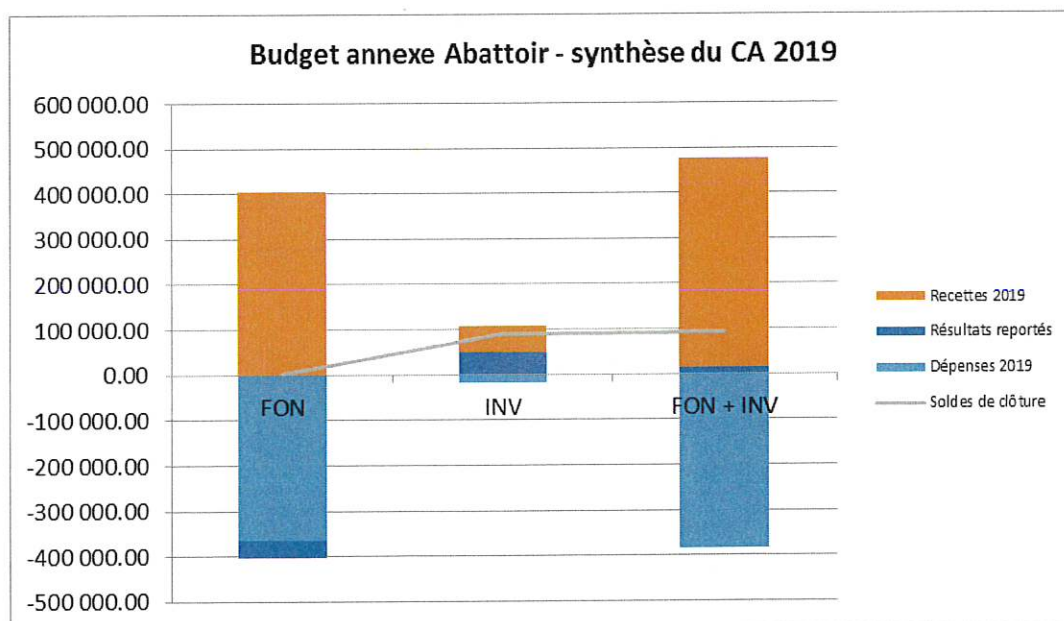
2.1-Le budget annexe « Interventions économiques ».



En **fonctionnement**, le CA 2019 « Interventions économiques » fait apparaître un solde d'exécution négatif de -39.916.40 €, portant le **résultat global de clôture à + 119.326.02 €**.

En **investissement**, le solde d'exécution 2019 est négatif : -128.963.45 €, portant le **résultat global de clôture à + 967.107.38 €**.

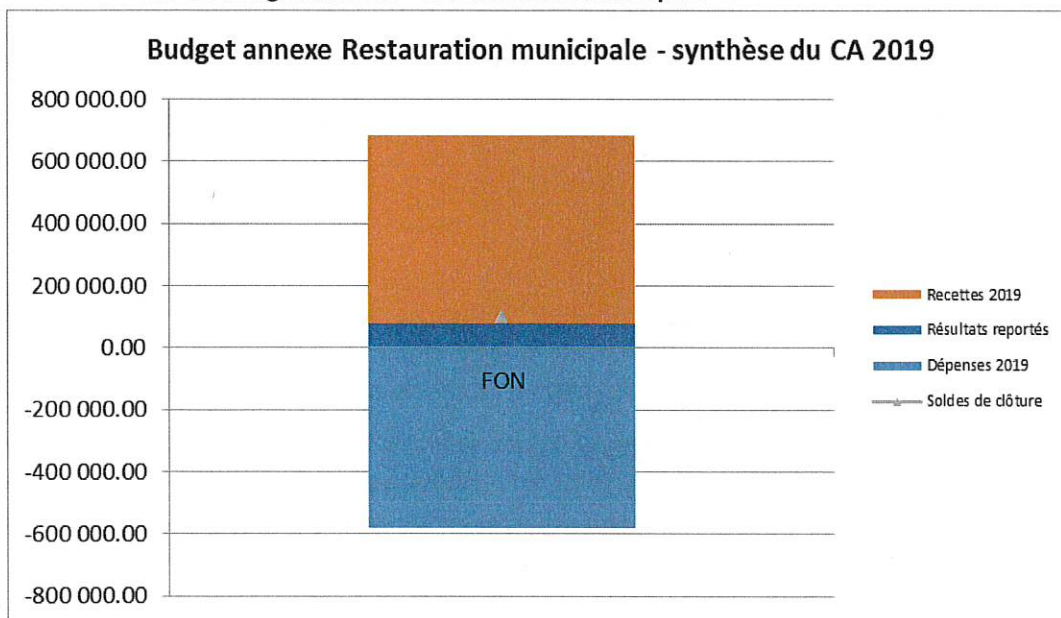
2.2-Le budget annexe « Abattoir ».



En **fonctionnement**, le CA 2019 « Abattoir » fait apparaître un solde d'exécution positif de +39.779.37 €, portant le **résultat global de clôture à + 2.666.91€**. La subvention d'exploitation en provenance du budget principal a été versée à hauteur de 90.000 € (soit 100% du voté) et représente 22% des recettes de fonctionnement.

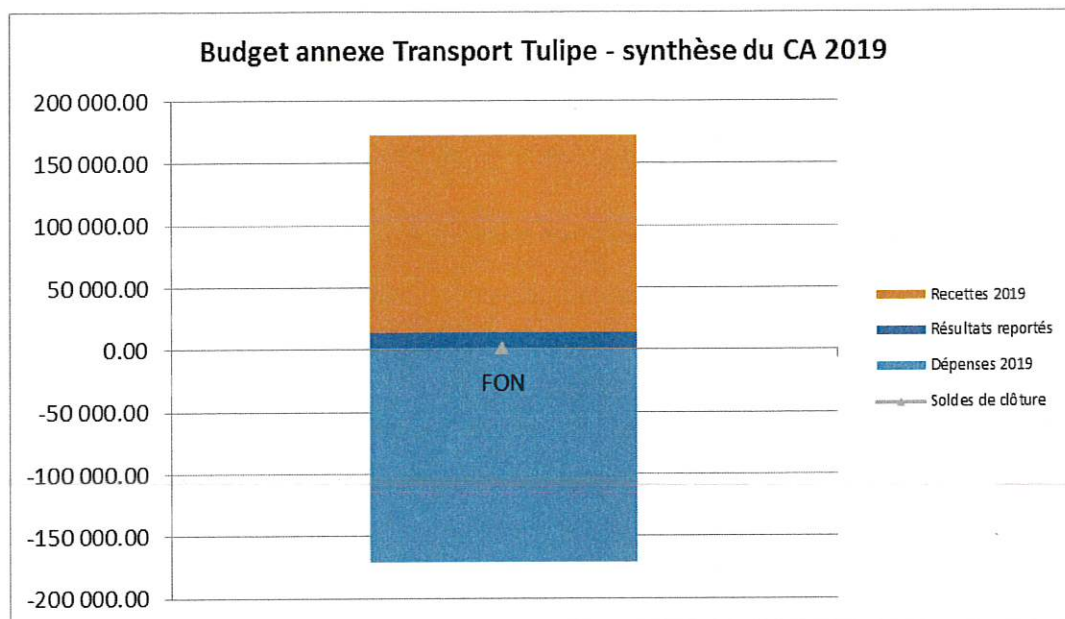
En **investissement**, le solde d'exécution 2019 est positif : +37.576.14 €, portant le **résultat global de clôture à +87.890.18 €**. Le solde des restes à réaliser s'établit à -2.800 €.

2.3-Le budget annexe « Restauration municipale ».



Le CA 2019 « Restauration municipale », qui ne comporte qu'une section de fonctionnement, fait apparaître un solde d'exécution de +20.924.77 €, portant le **résultat global de clôture à 99.932.35 €**. La subvention d'équilibre en provenance du budget principal a été versée à hauteur de 220.000 € (soit 100% du voté) et représente 36% des recettes de fonctionnement.

2.4-Le budget annexe « Transport Tulipe ».

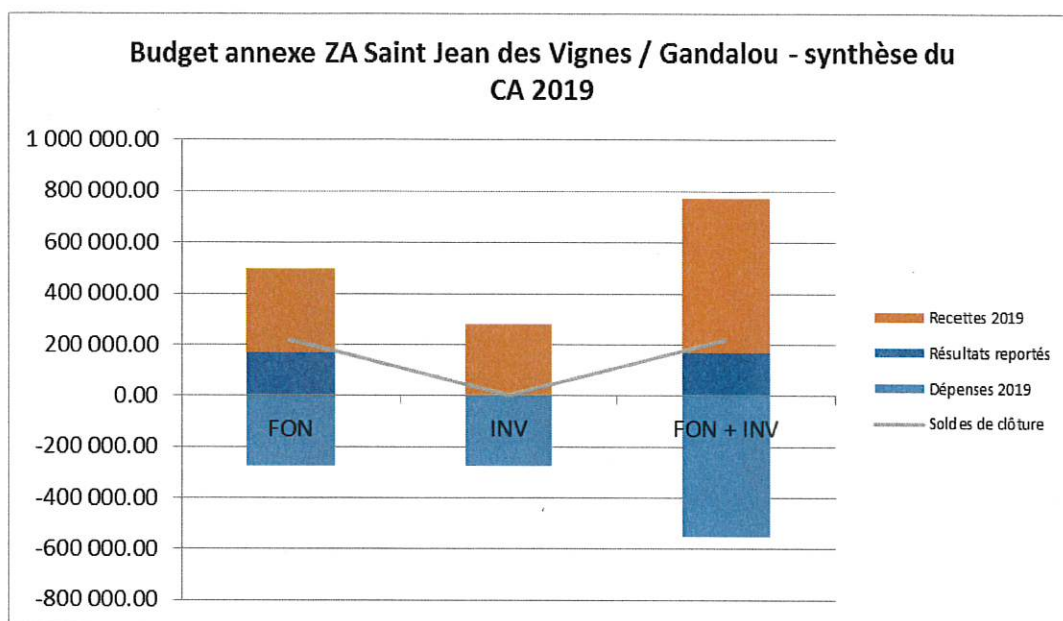


Le CA 2019 « Transport Tulipe », qui ne comporte qu'une section de fonctionnement, fait apparaître un solde d'exécution négatif de - 12.760.38 €, portant le **résultat global de clôture à +1.127.82 €**. La subvention d'équilibre en provenance du budget principal a été versée à hauteur de 130.000 € (soit 100% du montant voté) et représente 82% des recettes de fonctionnement.

2.5-Le budget annexe « Régie autonome Cinéma Vox ».

Il est à noter que ce budget annexe étant clôturé au 31 décembre 2018, le résultat global de clôture de 26.661.23 sera réintégré au budget principal dans le cadre du budget supplémentaire 2020.

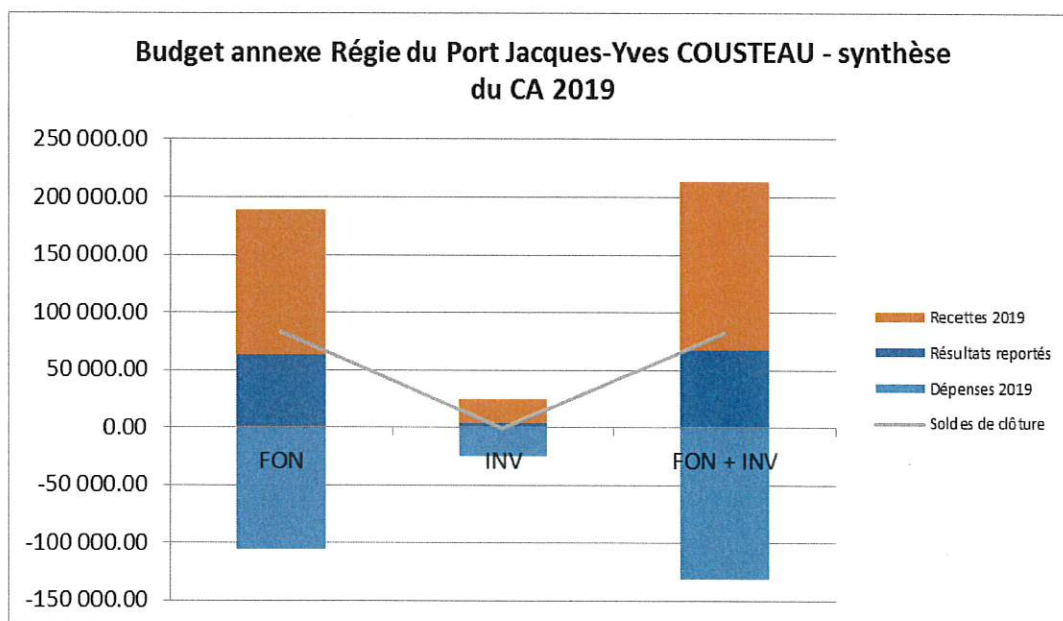
2.6-Le budget annexe « Zone d'Aménagement de Saint-Jean des Vignes / Gandalou ».



En **fonctionnement**, le CA 2019 « Zone d'Aménagement de Saint-Jean des Vignes / Gandalou » fait apparaître un solde d'exécution positif de +50.604 €, portant le **résultat global de clôture à 219.621.83 €**.

En **investissement**, le solde d'exécution 2019 est de 20,00 €, portant le **résultat global de clôture à 20,00 €**.

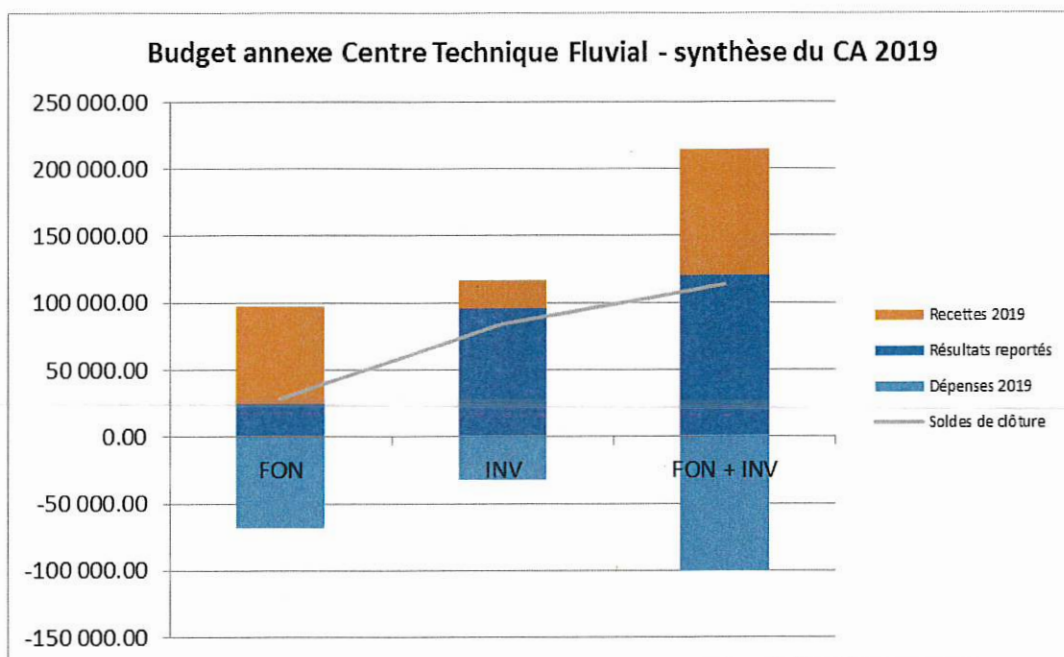
2.7-Le budget annexe « Régie du Port Jacques-Yves COUSTEAU ».



En **fonctionnement**, le CA 2019 « Régie du Port Jacques-Yves COUSTEAU » fait apparaître un solde d'exécution positif de 20.285.43 €, portant le **résultat global de clôture à +83.121.98 €**. La subvention d'exploitation en provenance du budget principal a été versée à hauteur de 25.000 € (soit 100% du montant voté) et représente 20% des recettes de fonctionnement.

En **investissement**, le solde d'exécution 2019 est négatif : -5.388.65 €, portant le **résultat global de clôture** à - 1.109.52 €.

2.8-Le budget annexe « Centre technique fluvial ».



En **fonctionnement**, le CA 2019 « Centre technique fluvial » fait apparaître un solde d'exécution positif de +4.082.55 €, portant le **résultat global de clôture** à +29.065.80 €. La subvention d'exploitation en provenance du budget principal a été versée à hauteur de 34.000 € (soit 100% du montant voté) et représente 47% des recettes de fonctionnement.

En **investissement**, le solde d'exécution 2019 est négatif : -10.720 €, portant le **résultat global de clôture** à +84.489.39 €.

ANNEXE rapport de présentation CA 2019 - opérations d'investissement

Délegation	Codé opérationnelle	Libellé, segmentation opérationnelle	Chapitre	Article	Fonction	Vote 2019	Engagé 2019	Mandatés 2019	
Projet Redynamisation du centre-ville (RCV)	0201P01402	Souscription de la ville	23	2315	94	20 000,00	-	-	
	0201P01414	Application numérique	20	2051	94	13 900,00	-	-	
	0201P01415	Pièce Making	21	2184	94	5 000,00	-	-	
	0201P01419	Etude appui à projet Contact de Bourg	20	2031	94	14 600,00	-	-	
		Total Projet Redynamisation du centre-ville (RCV)				53 500,00	14 500,00	14 500,00	
	Plan de circulation			23	2315	84	76 300,00	75 674,20	75 674,20
	Total Plan de circulation					76 300,00	75 674,20	75 674,20	
	Opérations bâtiments			20	2031	020	3 900,00	3 826,80	3 826,80
	Opérations bâtiments			23	2313	020	37 300,00	35 405,16	35 405,16
	Opérations bâtiments			23	2313	422	4 400,00	1 570,56	1 570,56
	Opérations bâtiments			23	2313	64	86 000,00	21 292,20	21 292,20
	Opérations bâtiments			23	2313	025	428 300,00	262 527,57	262 527,57
	Opérations bâtiments			23	2313	025	12 800,00	5 398,10	5 398,10
Opérations bâtiments			23	2313	020	59 834,00	344 968,16	344 968,16	
Opérations bâtiments			23	2313	020	357 400,00	344 968,16	344 968,16	
Opérations bâtiments			23	2313	020	100 000,00	13 225,20	13 225,20	
Total Opérations bâtiments						1 090 000,00	748 048,15	748 048,15	
Bâtiments scolaires			23	2313	351	16 500,00	13 604,43	13 604,43	
Bâtiments scolaires			23	2313	21	16 500,00	1 908,80	1 908,80	
Bâtiments scolaires			23	2313	212	10 000,00	9 226,50	9 226,50	
Bâtiments scolaires			23	2315	211	9 800,00	9 360,00	9 360,00	
Bâtiments scolaires			23	2315	212	5 200,00	3 493,00	3 493,00	
Bâtiments scolaires			23	2315	212	8 500,00	7 725,50	7 725,50	
Bâtiments scolaires			21	2158	212	800,00	-	-	
Bâtiments scolaires			21	2158	211	10 200,00	5 066,53	4 834,02	
Bâtiments scolaires			23	2313	212	10 100,00	10 041,60	10 041,60	
Bâtiments scolaires			23	2313	212	30 000,00	19 704,65	19 704,65	
Bâtiments scolaires			23	2313	212	87 400,00	27 766,06	27 766,06	
Bâtiments scolaires			20	2031	20	23 300,00	-	-	
Total Bâtiments scolaires						216 800,00	106 566,67	106 566,67	
Bâtiments administratifs			23	2313	020	26 900,00	26 298,59	26 298,59	
Bâtiments administratifs			23	2313	020	403 700,00	16 552,73	16 552,73	
Bâtiments administratifs			23	2315	020	-	-	-	
Total Bâtiments administratifs						430 600,00	42 851,32	42 851,32	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	413	10 000,00	8 156,04	8 156,04	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	412	457 300,00	22 115,64	22 115,64	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	025	271 800,00	268 042,58	268 042,58	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2318	40	3 000,00	2 581,00	2 581,00	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	40	2 709,02	2 709,02	2 709,02	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2315	40	7 200,00	4 867,20	4 867,20	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	412	46 400,00	44 820,48	44 820,48	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	412	26 000,00	26 000,00	26 000,00	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2313	025	880 000,00	382 091,78	382 091,78	
Bâtiments sportifs et associatifs			23	2315	025	2 600,00	-	-	
Total Bâtiments sportifs et associatifs						12 400,00	80 585,01	80 585,01	
Bâtiments culturels			23	2313	321	12 400,00	18 278,10	18 278,10	
Bâtiments culturels			23	2313	71	27 000,00	261 000,00	261 000,00	
Bâtiments culturels			23	2315	522	220 000,00	10 629,00	10 629,00	
Bâtiments culturels			23	2313	522	-	-	-	
Total Bâtiments culturels						95 600,00	80 585,01	80 585,01	
Bâtiments sociaux			21	2132	71	27 000,00	2 044,00	2 044,00	
Bâtiments sociaux			23	2315	522	220 000,00	10 629,00	10 629,00	
Bâtiments sociaux			23	2313	522	-	-	-	
Total Bâtiments sociaux						527 000,00	290 420,10	290 420,10	
Autres bâtiments			20	2031	314	184 800,00	177 457,33	177 457,33	
Autres bâtiments			23	2313	314	23 600,00	7 573,97	7 573,97	
Autres bâtiments			23	2313	311	861 200,00	164 256,63	164 256,63	
Autres bâtiments			23	2315	026	18 800,00	7 257,00	7 257,00	
Autres bâtiments			23	2315	026	5 200,00	4 150,00	4 150,00	
Autres bâtiments			204	2042	822	52 500,00	26 047,81	26 047,81	
Autres bâtiments			204	2042	204	50 000,00	-	-	
Autres bâtiments			21	2138	324	57 400,80	57 400,80	57 400,80	
Autres bâtiments			21	2128	524	1 600,00	1 536,00	1 536,00	
Autres bâtiments			23	2315	524	17 400,00	2 543,42	2 543,42	
Autres bâtiments			23	2315	813	35 000,00	-	-	
Autres bâtiments			23	2313	813	151 600,00	3 768,00	3 768,00	
Autres bâtiments			23	2313	020	15 900,00	-	-	
Autres bâtiments			20	2031	026	5 000,00	-	-	
Autres bâtiments			20	2031	020	15 600,00	-	-	
Total Autres Bâtiments						1 509 700,00	467 828,96	467 828,96	
Travaux bons de commande			21	2188	1020	2 000,00	2 000,00	2 000,00	
Travaux bons de commande			23	2315	020	74 200,00	51 371,18	51 371,18	
Travaux bons de commande			23	2315	020	16 200,00	-	-	
Travaux bons de commande			23	2188	020	7 686,04	7 686,04	7 686,04	
Travaux bons de commande			21	2188	020	6 600,00	55 631,89	55 631,89	
Travaux bons de commande			23	2313	020	69 300,00	-	-	
Total Travaux bons de commande						177 400,00	116 732,11	116 732,11	
Opérations voiries			23	2315	90	73 200,00	72 955,37	72 955,37	
Opérations voiries			23	2315	822	3 600,00	-	-	
Opérations voiries			23	2315	822	500,00	-	-	
Opérations voiries			23	2315	822	37 500,00	2 078,10	2 078,10	
Opérations voiries			23	2315	833	100,00	-	-	
Opérations voiries			23	2312	833	41 344,00	34 344,00	34 344,00	
Opérations voiries			23	2315	820	500,00	490,46	490,46	
Opérations voiries			23	2315	822	70 800,00	29 124,22	29 124,22	
Opérations voiries			23	2315	822	20 700,00	7 966,03	7 966,03	
Opérations voiries			23	2315	824	493 600,00	18 221,12	18 221,12	
Opérations voiries			23	2315	822	28 440,00	28 440,00	28 440,00	
Opérations voiries			23	2315	822	371 800,00	371 706,21	371 706,21	
Opérations voiries			23	2315	822	50 000,00	-	-	
Total Opérations voiries						1 192 200,00	565 325,51	565 325,51	
Voie rurale			23	2315	822	346 800,00	182 935,82	182 935,82	
Voie rurale			23	2315	822	68 000,00	22 551,76	22 551,76	
Voie rurale			23	2315	822	-	-	-	
Total Voie rurale						414 800,00	205 487,58	205 487,58	
Éclairage public			23	2315	821	159 100,00	147 993,80	147 993,80	
Éclairage public			23	2315	821	395 100,00	326 675,50	326 675,50	
Éclairage public			23	2315	821	84 000,00	77 005,51	77 005,51	
Total Éclairage public						479 100,00	403 744,04	403 744,04	
Signalisation verticale			21	2153	822	74 400,00	34 238,58	34 238,58	
Signalisation verticale			23	2315	822	74 500,00	31 521,86	31 521,86	
Total Signalisation verticale						148 900,00	65 760,44	65 760,44	
Bons			23	2315	113	74 500,00	31 521,86	31 521,86	
Total Bons						74 500,00	31 521,86	31 521,86	
Véhicules			21	21571	820	22 500,00	22 464,92	22 464,92	
Véhicules			21	2182	820	203 022,00	203 022,00	203 022,00	
Véhicules			21	21578	820	203 100,00	275 486,92	275 486,92	
Total Véhicules						428 600,00	428 600,00	428 600,00	
Matériels			21	2158	820	1 300,00	1 028,18	1 028,18	
Matériels			21	2188	820	15 400,00	14 195,35	14 195,35	
Matériels			21	2188	820	10 200,00	10 063,76	10 063,76	
Matériels			21	2188	820	8 500,00	7 388,15	7 388,15	
Matériels			21	2183	020	5 900,00	5 829,96	5 829,96	
Matériels			21	2188	020	6 400,00	6 058,77	6 058,77	

ANNEXE rapport de présentation CA 2019 - opérations d'investissement

Délégation	Code segmentation opérationnelle	Libellé segmentation opérationnelle	Chapitre	Article	Fonction	Voté 2019	Engagé 2019	Mandaté 2019
Matériels	0303P02R03	Achats de matériels	21	2188	20	2 900,00	2 862,98	2 862,98
Matériels	0303P02R03	Achats de matériels	21	2188	820	2 800,00	149,33	149,33
Matériels	0303P02R04	Achats de matériels service des Sports	21	2188	414	36 700,00	35 523,00	35 523,00
Total Matériels						90 100,00	83 069,48	83 069,48
Mobilier	0303P03R01	Achat de mobiliers	21	2184	020	22 711,89	10 060,75	10 060,75
Mobilier	0303P03R01	Achat de mobiliers	21	2184	820	200,00	92,69	92,69
Mobilier	0303P03R02	Signalétique patrimoniale et bâtiments	23	2315	33	39 900,00	39 683,28	39 683,28
Mobilier	0303P03R03	Signalétique Bâtiments	23	2315	33	-	-	-
Total Mobilier						62 811,89	49 836,72	49 836,72
Espaces verts	0304P01R02	Matériels espaces verts	21	2188	823	24 300,00	20 315,35	20 315,35
Total Espaces verts						24 300,00	20 315,35	20 315,35
Bureaux d'études	0305P01R01	Provision pour bureaux d'études	20	2031	020	12 300,00	11 976,00	11 976,00
Bureaux d'études	0305P01R01	Provision pour bureaux d'études	20	2031	811	2 200,00	-	-
Bureaux d'études	0305P01R01	Provision pour bureaux d'études	23	2318	020	11 100,00	3 000,00	3 000,00
Total Bureaux d'études						25 600,00	14 976,00	14 976,00
Bureaux de contrôle	0305P02R01	Provision pour bureaux de contrôle	23	2313	020	500,00	180,00	180,00
Bureaux de contrôle	0305P02R01	Provision pour bureaux de contrôle	23	2318	020	24 600,00	23 280,53	23 280,53
Total Bureaux de contrôle						25 100,00	23 460,53	23 460,53
Action Culturelle et animation	0401P01R20	Marché du Jeudi	20	2051	30	6 100,00	-	-
Total Action Culturelle et animation						6 100,00	-	-
Festivités	0401P02R01	Equiperment festivités	21	2184	020	5 500,00	5 478,00	5 478,00
Festivités	0401P02R01	Equiperment festivités	21	2188	020	14 500,00	14 274,46	14 274,46
Total Festivités						20 000,00	19 752,46	19 752,46
Médiathèque	0401P03R02	Achat DVD Médiathèque	21	2188	321	2 000,00	1 925,01	1 925,01
Total Médiathèque						2 000,00	1 925,01	1 925,01
Ecole de Musique	0401P04R01	Instruments de musique (achat et entretien)	21	2188	311	8 000,00	7 849,00	7 849,00
Ecole de Musique	0401P04R06	Orchestre à l'école	21	2188	212	9 000,00	8 990,00	8 990,00
Total Ecole de Musique						17 000,00	16 839,00	16 839,00
Cinéma	0401P05R03	WC Cinéma	23	2313	314	10 000,00	-	-
Total Cinéma						10 000,00	-	-
Participations - amélioration cadre de vie	0402P02R01	Participations diverses	204	20422	020	18 000,00	-	-
Participations - amélioration cadre de vie	0402P02R02	Participation nouvel EHPAD	204	204182	511	250 000,00	250 000,00	250 000,00
Participations - amélioration cadre de vie	0402P02R03	Participation piscine intercommunale	204	2041512	413	500 000,00	500 000,00	500 000,00
Participations - amélioration cadre de vie	0402P02R03	Participation piscine intercommunale	204	20422	413	-	-	-
Total Participations - amélioration cadre de vie						768 000,00	750 000,00	750 000,00
Sécurité	0402P04R01	Vidéoprotection	23	2315	110	163 200,00	11 656,92	11 656,92
Total Sécurité						163 200,00	11 656,92	11 656,92
Marché de plein vent	0402P05R01	Réorganisation du marché de plein vent	23	2315	94	25 500,00	15 483,84	15 483,84
Total Marché de plein vent						25 500,00	15 483,84	15 483,84
Aire de camping-car	0403P05R03	Nouvelle aire camping car et voie d'accès Trimet	23	2315	95	486 200,00	353 137,39	353 137,39
Total Aire de camping-car						486 200,00	353 137,39	353 137,39
Acquisition foncières et immobilières	0404P03R01	Acquisitions de terrains	21	2111	020	26 700,00	1,00	1,00
Acquisition foncières et immobilières	0404P03R02	Acquisitions d'immeubles	21	2115	020	800,00	-	-
Acquisition foncières et immobilières	0404P03R02	Acquisitions d'immeubles	21	2115	522	4 200,00	-	-
Total Acquisition foncières et immobilières						31 700,00	1,00	1,00
Soutien aux associations	0502P01R06	Subventions aux associations domaine services généraux	204	20421	025	3 300,00	3 300,00	3 300,00
Soutien aux associations	0502P01R08	Subventions aux associations domaine sport	204	20421	40	1 700,00	-	-
Total Soutien aux associations						5 000,00	3 300,00	3 300,00
Equiperment des écoles	0601P01R01	Achat mobilier et matériel écoles	21	2184	211	5 300,00	1 608,85	1 608,85
Equiperment des écoles	0601P01R01	Achat mobilier et matériel écoles	21	2184	212	7 200,00	5 846,09	5 846,09
Equiperment des écoles	0601P01R01	Achat mobilier et matériel écoles	21	2188	20	14 100,00	13 310,49	13 310,49
Equiperment des écoles	0601P01R01	Achat mobilier et matériel écoles	21	2188	211	2 300,00	632,42	632,42
Equiperment des écoles	0601P01R01	Achat mobilier et matériel écoles	21	2188	212	5 000,00	1 546,00	1 546,00
Total Equiperment des écoles						33 900,00	22 943,85	22 943,85
Fiscalité	0701P02R08	Atribution de compensation ComCom TDC	204	2046	01	116 600,00	105 438,70	105 438,70
Total Fiscalité						116 600,00	105 438,70	105 438,70
Opérations de gestion financière	0701P05R03	Dépenses imprévues M14	020	020	01	250 400,00	-	-
Opérations de gestion financière	0701P05R04	Opérations de régularisation et divers	10	10223	01	1 000,00	-	-
Opérations de gestion financière	0701P05R04	Opérations de régularisation et divers	23	2315	01	4 100,00	4 005,98	4 005,98
Opérations de gestion financière	0701P05R05	Imprévus immobilisations en cours	23	2318	020	231 400,00	-	-
Opérations de gestion financière	0701P05R06	Imprévus immobilisations corporelles	21	2188	020	185 000,00	-	-
Opérations de gestion financière	0701P05R07	Imprévus immobilisations incorporelles	20	2088	020	36 400,00	-	-
Total Opérations de gestion financière						708 300,00	4 005,98	4 005,98
Passation et exécution des marchés publics	0703P01R01	Avances forfaitaires	23	238	020	50 000,00	-	-
Passation et exécution des marchés publics	0703P01R01	Avances forfaitaires	23	238	822	50 000,00	-	-
Total Passation et exécution des marchés publics						100 000,00	-	-
Achats de matériel	0704P01R01	Micro informatique et bureautique	21	2183	020	19 800,00	12 155,72	12 155,72
Achats de matériel	0704P01R02	Matériel réseau, téléphonie et serveurs	21	2183	020	10 600,00	109,20	109,20
Achats de matériel	0704P01R03	Photocopieurs	21	2183	020	26 200,00	26 197,22	26 197,22
Total Achats de matériel						56 600,00	38 462,14	38 462,14
Achats de logiciels	0704P02R01	Licences	20	2051	020	36 900,00	16 819,10	16 819,10
Achats de logiciels	0704P02R02	Progiciels	20	2051	020	24 800,00	14 205,40	14 205,40
Total Achats de logiciels						61 700,00	31 024,50	31 024,50
Patrimoine et archives	0705P02R01	Restauration d'œuvres d'art et de documents	21	2161	020	22 900,00	13 584,00	13 584,00
Total Patrimoine et archives						22 900,00	13 584,00	13 584,00
Total général						10 592 211,89	5 568 205,57	5 567 973,06

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l' exercice
considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultat de clôture au 31/12/2018		5 006 685.15	638 988.11		638 988.11	5 006 685.15
Affectation du résultat	3 000 000.00				3 000 000.00	0.00
Intégration résultats budget annexe Cinéma Vox		26 661.23				26 661.23
Résultats reportés		2 008 674.90	638 988.11		638 988.11	2 008 674.90
Opération de l'exercice	15 388 508.66	16 718 015.98	6 683 758.20	8 930 619.39	22 072 266.86	25 648 635.37
Résultats de l'exercice	1 329 507.32		2 246 861.19		3 576 368.51	
TOTAUX	15 388 508.66	18 726 690.88	7 322 746.31	8 930 619.39	22 711 254.97	27 683 971.50
Résultats de clôture	3 364 843.45		1 607 873.08		4 972 716.53	
Reste à réaliser			3 347 900.00	1 384 800.00	3 347 900.00	1 384 800.00
Solde des Restes à Réaliser			-1 963 100.00		-1 963 100.00	
TOTAUX CUMULES	15 388 508.66	18 753 352.11	10 670 646.31	10 315 419.39	26 059 154.97	29 068 771.50
Résultats cumulés	3 364 843.45		-355 226.92		3 009 616.53	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l' exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice
considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		159 242.42		1 096 070.83	0.00	1 255 313.25
Opération de l'exercice	333 087.60	293 171.20	507 028.40	378 064.95	840 116.00	671 236.15
Résultats de l'exercice	-39 916.40		-128 963.45		-168 879.85	
TOTAUX	333 087.60	452 413.62	507 028.40	1 474 135.78	840 116.00	1 926 549.40
Résultats de clôture	119 326.02		967 107.38		1 086 433.40	
Reste à réaliser			61 400.00	0.00	61 400.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			-61 400.00		-61 400.00	
TOTAUX CUMULES	333 087.60	452 413.62	568 428.40	1 474 135.78	901 516.00	1 926 549.40
Résultats cumulés	119 326.02		905 707.38		1 025 033.40	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l' exercice
considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés	37 112.46			50 314.04	37 112.46	50 314.04
Opération de l'exercice	365 880.35	405 659.72	19 800.82	57 376.96	385 681.17	463 036.68
Résultats de l'exercice	39 779.37		37 576.14		77 355.51	
TOTAUX	402 992.81	405 659.72	19 800.82	107 691.00	422 793.63	513 350.72
Résultats de clôture	2 666.91		87 890.18		90 557.09	
Reste à réaliser			2 800.00	0.00	2 800.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			-2 800.00		-2 800.00	
TOTAUX CUMULES	402 992.81	405 659.72	22 600.82	107 691.00	425 593.63	513 350.72
Résultats Cumulés	2 666.91		85 090.18		87 757.09	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l' exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
 Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l' exercice
 considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		79 007.58		0.00	0.00	79 007.58
Opération de l'exercice	581 986.43	602 911.20	0.00	0.00	581 986.43	602 911.20
Résultats de l'exercice	20 924.77		0.00		20 924.77	
TOTAUX	581 986.43	681 918.78	0.00	0.00	581 986.43	681 918.78
Résultats de clôture	99 932.35		0.00		99 932.35	
Reste à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			0.00		0.00	
TOTAUX CUMULES	581 986.43	681 918.78	0.00	0.00	581 986.43	681 918.78
Résultats Cumulés	99 932.35		0.00		99 932.35	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l' exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
déliant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l' exercice
considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		13 888.20		0.00	0.00	13 888.20
Opération de l'exercice	171 358.38	158 598.00	0.00	0.00	171 358.38	158 598.00
Résultats de l'exercice	-12 760.38		0.00		-12 760.38	
TOTAUX	171 358.38	172 486.20	0.00	0.00	171 358.38	172 486.20
Résultats de clôture	1 127.82		0.00		1 127.82	
Reste à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			0.00		0.00	
TOTAUX CUMULES	171 358.38	172 486.20	0.00	0.00	171 358.38	172 486.20
Résultats Cumulés	1 127.82		0.00		1 127.82	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les
indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l' exercice et au fonds de
roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice
considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		169 017.83		0.00	0.00	169 017.83
Opération de l'exercice	277 160.00	327 764.00	277 140.00	277 160.00	554 300.00	604 924.00
Résultats de l'exercice	50 604.00		20.00		50 624.00	
TOTAUX	277 160.00	496 781.83	277 140.00	277 160.00	554 300.00	773 941.83
Résultats de clôture	219 621.83		20.00		219 641.83	
Reste à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			0.00		0.00	
TOTAUX CUMULES	277 160.00	496 781.83	277 140.00	277 160.00	554 300.00	773 941.83
Résultats Cumulés	219 621.83		20.00		219 641.83	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice
considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		62 836.55		4 279.13	0.00	67 115.68
Opération de l'exercice	105 791.00	126 076.43	25 368.65	19 980.00	131 159.65	146 056.43
Résultats de l'exercice	20 285.43		-5 388.65		14 896.78	
TOTAUX	105 791.00	188 912.98	25 368.65	24 259.13	131 159.65	213 172.11
Résultats de clôture	83 121.98		-1 109.52		82 012.46	
Reste à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			0.00		0.00	
TOTAUX CUMULES	105 791.00	188 912.98	25 368.65	24 259.13	131 159.65	213 172.11
Résultats Cumulés	83 121.98		-1 109.52		82 012.46	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS

Délibération du Conseil Municipal sur le compte administratif 2019
 Séance du xxxxx 2020

Nombre de membres en exercice présents Suffrages exprimés Abstention Contre Pour
Date de convocation :

Le Conseil Municipal de la ville de CASTELSARRASIN, réuni sous la présidence de
 délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2019 dressé par Monsieur Jean-Philippe BESIERS, Maire,
 après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l' exercice
 considéré ;

1° donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi, en euros:

	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		24 983.25		95 209.39	0.00	120 192.64
Opération de l'exercice	68 079.68	72 162.23	32 506.00	21 786.00	100 585.68	93 948.23
Résultats de l'exercice	4 082.55		-10 720.00		-6 637.45	
TOTAUX	68 079.68	97 145.48	32 506.00	116 995.39	100 585.68	214 140.87
Résultats de clôture	29 065.80		84 489.39		113 555.19	
Reste à réaliser			0.00	0.00	0.00	0.00
Solde des Restes à Réaliser			0.00		0.00	
TOTAUX CUMULES	68 079.68	97 145.48	32 506.00	116 995.39	100 585.68	214 140.87
Résultats Cumulés	29 065.80		84 489.39		113 555.19	

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté ce jour relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l' exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Pour expédition conforme,

Le Maire,

J-Ph BESIERS